



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2586
23 février 2018
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**



PHOTO THEQUE ROUGE ROMAIN HINGANT

L'attaque contre les cheminots, une attaque contre tous les travailleurs

22 mars

**Tous ensemble
contre la politique
du gouvernement**

page 3

Loi Collomb

**À bas la
criminalisation
des migrants!**

page 4

Israël-Palestine

**Corruption,
colonisation et
blocus de Gaza**

page 9

L'attaque contre les cheminots est une attaque contre tous les travailleurs

Transformation de la SNCF en société anonyme, fermeture des « petites lignes », ouverture à la concurrence, disparition du statut de cheminot et suppression de 5 000 postes : le rapport Spinetta prépare la privatisation à marche forcée et la liquidation des droits des cheminots.

C'est une déclaration de guerre à laquelle a aussitôt répondu un appel de la CGT à riposter le 22 mars.

Les cheminots, comme tous les salariés qui sont attaqués, ont raison de se défendre. Alors que le gouvernement se vante de la reprise économique et du retour de la prospérité, aucun travailleur ne doit accepter de voir ses conditions de travail et de vie reculer. Aucun ne doit se résigner à servir de pion dans le casino capitaliste. Ni les cheminots, ni aucun autre travailleur.

Le statut des cheminots excite nombre de ministres et de commentateurs. Outre qu'il est largement mis à mal par le développement de la sous-traitance et la généralisation de la précarité à la SNCF, il ne fait sûrement pas des cheminots des privilégiés !

Les vrais privilégiés dans la société capitaliste, ce sont les Bernard Arnault et les Patrick Drahi, les actionnaires des entreprises du CAC 40 comme Veolia ou Vinci, qui vivent de l'exploitation de milliers de salariés et qui utilisent déjà la SNCF comme une machine à faire du cash. Les cheminots, quant à eux, tiennent juste à ce qui reste de leurs droits.

Au travers de cette attaque contre les cheminots, le gouvernement engage une épreuve de force contre tous les travailleurs. Macron veut en effet prouver à la bourgeoisie qu'il est capable de réussir ce que Juppé a raté : mettre au pas les cheminots, et, derrière eux, tous les travailleurs. Et s'il lance une telle attaque quelques semaines après avoir annoncé sa volonté de supprimer 120 000 postes dans la fonction publique, ce n'est pas un hasard.

Au-delà de l'attaque qu'elle constitue contre le monde du travail, l'ouverture à la concurrence et la privatisation du chemin de fer représentent un recul pour toute la société.

Les usagers de la SNCF mesurent au jour le jour les conséquences du sous-investissement dans le ferroviaire.

Ralentissements, suppressions de trains, retards et incidents en tout genre empoisonnent le quotidien de millions

de passagers, quand il ne s'agit pas d'accidents plus graves.

Mais expliquer que le privé fera mieux que le public pour renouveler les infrastructures et le matériel vétustes, c'est se moquer du monde.

Si certains requins sont intéressés par l'ouverture à la concurrence, c'est que l'État leur sert tout sur un plateau, les infrastructures, le matériel, et même le personnel formé car ils hériteront automatiquement des cheminots de la SNCF. Ils n'auront plus qu'à choisir les lignes les plus rentables et à encaisser !

Le capital privé sévit depuis toujours dans le ferroviaire. Le réseau a été conçu pour répondre aux besoins patronaux et il a servi de vache à lait à de nombreux groupes capitalistes. Avec la dette de la SNCF, les banquiers ont aussi été invités à se servir sur la bête.

La SNCF se comporte elle-même depuis fort longtemps comme n'importe quelle entreprise privée. Les cheminots ont à s'opposer aux mêmes pressions à la productivité que les travailleurs dans les autres entreprises. Quant aux usagers, ils sont confrontés aux tarifs exorbitants lors des périodes de pointe et aux fermetures de lignes et suppressions de trains jugés insuffisamment rentables depuis déjà des années.

C'est cette logique que le gouvernement veut aujourd'hui pousser le plus loin possible en donnant un nouveau terrain de jeu au capital privé.

Au nom de la rentabilité, le gouvernement fait le choix d'évincer toujours plus de personnes de la vie sociale. C'est ce genre de logique qui nous amène lentement mais sûrement vers une société où on regarde l'âge du patient – ou son porte-monnaie – à l'hôpital, avant de lui poser une prothèse de hanche ; où la Sécurité sociale ne prend pas en charge des traitements rares et onéreux ; où l'on refuse l'accès à la faculté à tous les bacheliers.

Que ce soit pour les hôpitaux, les maisons de retraite ou le chemin de fer, faire passer la rentabilité et le profit au-dessus de tout, accepter le parasitisme du capital, est contraire aux intérêts des travailleurs comme des usagers.

Alors, dans le bras de fer qui s'engage avec le gouvernement, notre camp est celui des cheminots contre Macron et la bourgeoisie.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ



Loi Collomb : criminalisation des migrants 4

En grève pour plus de justice 4

Caen : en soutien aux migrants 4

Réforme du bac : moins de moyens et plus d'inégalités 5

Classes de CP : le bluff du gouvernement 5

Ecoles : les mensonges de Macron 5

Bibliothèques : Macron se fait mousser avec l'argent des communes 6

Lactalis : fabricant de lait en poudre et de salmonelles 6

Espérance de vie inégalitaire 6

Wauquiez : politique degré zéro 6

Droit des femmes : le combat doit continuer 7

Carte judiciaire : refonte aux dépens de la population 7

L'assassinat de Maurice Audin : un crime de l'État français 7



Total : les actionnaires bichonnés 10

Compteur Linky : c'est votre argent qu'il va compter 10

Tabac : vendeurs de drogue et fraudeurs 10



Aliments contaminés 16

Communisme : les mots pour le dire 16

DANS LE MONDE

États-Unis : une violence à l'image de la société 8

Infrastructures en décrépitude 8

Pologne : camps de concentration et nationalisme 8

Israël-Palestine : Netanyahu, colonisation et corruption 9

Gaza : victime des bombardements et du blocus israéliens 9



Ça plane pour les actionnaires 9

Grèce : le racket de Novartis 16

Bilan catastrophique de la mortalité infantile 16

ENTREPRISES

SNCF : le rapport Spinetta 11

Atelier TGV de Villeneuve 11

Michelin 12

SoLocal 12

Renault 13

Continental 13

La Poste - Rennes 14

Arisse - Rosny-sur-Seine 14

Dieppe : deux travailleurs tués et une usine détruite 14

L'amiante à la RATP 14

Métropole et ville de Tours 15



Finances publiques Val-d'Oise 15

22 mars : se mobiliser contre l'offensive gouvernementale

Le jeudi 22 mars est une nouvelle date de mobilisation pour tous ceux que menace la politique gouvernementale d'économies, notamment dans les services publics et à la SNCF. Une semaine plus tôt, le 15 mars, les travailleurs des maisons de retraite, Ehpad et services de gériatrie seront eux aussi mobilisés. Les retraités sont également, ce même jour, appelés à manifester.

Sept confédérations syndicales – CGT, FO, Solidaires, FSU, CFTC, CGC et FAFP – appellent à une journée d'action, de grève et de manifestations le 22 mars. C'est la première après celle du 10 octobre qui avait vu 400 000 personnes descendre dans les rues du pays contre les attaques de Macron : des travailleurs de la fonction publique mais aussi du privé, des lycéens, des retraités. Ils avaient amplement raison, mais cela n'avait pas suffi.

Comme si de rien n'était, archbouts sur leur feuille de route patronale, Macron, Philippe et leurs ministres poursuivent leur train d'attaques, par vagues successives, contre les classes populaires. À présent, c'est plus spécifiquement aux travailleurs

des services publics que le pouvoir s'en prend. Mais c'est aussi, au-delà, à tous les salariés, en tant que travailleurs et en tant qu'usagers.

Pour les salariés de la fonction publique, les raisons de protester sont les 120 000 emplois dont Macron confirme la suppression, les coupes budgétaires, le pouvoir d'achat en baisse, à la fois à cause du gel du point d'indice, base de leur rémunération, de la hausse de la CSG, mal compensée, et du jour de carence (retrait d'une journée de salaire en cas d'arrêt maladie).

Avec les menaces ouvertes annoncées contre les cheminots et les usagers de la SNCF, après la publication du rapport Spinetta, la CGT-Cheminots appelle à rejoindre les



Manifestation des salariés de la fonction publique, le 10 octobre 2017.

travailleurs de la fonction publique le 22 mars. C'est bien le moins. Les attaques contre les conditions de travail, de salaire, d'emploi et de départ à la retraite des cheminots sont en effet un aspect de la politique d'économies et d'ouverture au privé que Macron met en place. Au nom de la rentabilité, l'intention se précise de fermer des lignes moins empruntées mais pourtant indispensables. L'intention d'ouvrir des régions ferroviaires à la concurrence, avec toute la dégradation du service observée partout où cela s'est fait, s'affirme également.

Le statut des cheminots, mis en exergue pour tenter de les faire passer pour des privilégiés, est aussi attaqué, comme le sont les conditions de travail et de salaire de tous.

Dans les services de l'État, les hôpitaux publics et les collectivités, dans l'éducation, chez les travailleurs sociaux, dans les maisons de retraite, les travailleurs comme les usagers sont attaqués de front par les coupes budgétaires et les suppressions d'emplois. Les travailleurs sociaux, les retraités qui perdent plusieurs dizaines d'euros

sur leur pension et les salariés des Ehpad, maisons de retraite et services de gériatrie sont, eux, appelés à faire entendre leur colère le 15 mars. Cela devra être la première étape de la mobilisation qui se poursuivra le 22 mars.

Il faut non seulement maintenir et améliorer les services nécessaires à tous, grâce à l'embauche et à l'augmentation des salaires, mais mettre un coup d'arrêt aux attaques en série du gouvernement contre tous les salariés; alors ce ne doit être que le début d'une véritable riposte.

Viviane Lafont

Chômage : les lunettes déformantes de la ministre

«La décrue du chômage de masse a commencé», a déclaré la ministre du Travail Muriel Pénicaud, après l'annonce par l'Insee d'une baisse de 0,7% du nombre de demandeurs d'emplois au dernier trimestre 2017. Rien de moins!

C'est évidemment aller un peu vite car, dans la réalité, le fléau du chômage et

de la précarité ne cesse de s'aggraver dans les classes populaires.

Ainsi, pour Pôle emploi, le chômage n'a pas baissé en décembre et a même augmenté de 2,7% en 2017. Mais pour le gouvernement, cela n'existe pas. Pénicaud a en effet décidé de ne plus commenter les résultats de Pôle emploi et

de ne tenir compte que des chiffres de l'Insee. Le choix n'est pas étonnant : là où l'Insee compte 2,5 millions de chômeurs n'ayant pas du tout travaillé, Pôle emploi en compte... 3,7 millions.

Toujours selon Pôle emploi, le nombre total de chômeurs dépasse les 6,6 millions si l'on ajoute ceux qui n'ont travaillé que

quelques heures ou qui subissent les temps partiels imposés, les chômeurs en formation et les contrats aidés. Et d'après la CGT, en comptant aussi tous ceux qui ont été radiés de Pôle emploi ou qui, découragés, ne s'y inscrivent plus, neuf à dix millions de personnes seraient en recherche d'emploi.

On est donc loin du plein emploi! D'autant plus que la précarité n'a jamais atteint une telle ampleur. En un an, le nombre d'intérimaires et celui des travailleurs employés à des petits boulots ou des temps partiels imposés ont augmenté dans la même proportion : plus de 8%!

Arnaud Louvet

Forfait jour : une nouvelle attaque patronale

Un amendement a été ajouté en février à la sixième ordonnance contre le Code du travail. Il autorise désormais les employeurs à imposer aux salariés le passage en forfait jour, sous peine de licenciement. Cette nouvelle attaque concerne des centaines de milliers de salariés, cadres dans le privé.

Censé être accepté sur la base du volontariat, le régime du forfait jour calcule le temps de travail en jours par an, plutôt qu'en heures par

semaine. En échange de contreparties sur le salaire ou les congés, plus ou moins bien négociées dans le cadre d'un accord collectif, le salarié en forfait jour peut travailler jusqu'à onze heures quotidiennement.

Avec ce régime, l'employeur peut faire dépasser allègrement au salarié la limite des 35, 37 ou 39 heures, sans le payer en heures supplémentaires. Selon le ministère du Travail, les salariés en forfait jour travaillent

en moyenne près de 46 heures par semaine, avec des pointes au-delà de 50 heures. La CGT rappelle que les risques cardiaques et d'accidents vasculaires cérébraux croissent de 10% chez ceux qui travaillent entre 41 et 48 heures hebdomadaires, et de 27% au-delà de 49 heures.

En 2016, dans sa première version de sa loi travail, l'ancienne ministre du Travail El Khomri avait déjà proposé que, dans les entreprises de moins de

50 salariés, un employeur puisse décider de faire passer ses employés au forfait jour. Les manifestations l'avaient contrainte à abandonner son projet. Cette fois, le gouvernement revient donc à la large en élargissant sa mesure à toutes les entreprises.

Les salariés cadres sont en tout cas au même régime que les autres travailleurs, subissant les attaques patronales destinées à accroître leur exploitation.

Julie Lemée

AGENDA

Fêtes régionales

Creil

Samedi 17 mars à partir de 16 heures
Salle Georges-Brassens à Villers-Saint-Paul

Montbéliard

Samedi 17 mars à partir de 16 heures
La Roselière (Halle polyvalente)

Loi Collomb : à bas la criminalisation des migrants !

Le ministre de l'Intérieur, l'ex-socialiste Gérard Collomb, a présenté mercredi 21 février son projet de loi sur le droit d'asile. À un ensemble de mesures contre les travailleurs immigrés qu'on aurait pu trouver il y a peu dans un programme du Front national, viennent s'ajouter quelques propositions d'apparence humanitaire faites par un autre député de la majorité, qui ne sont là que pour faire passer la pilule.

Le projet de loi introduit un nouveau délit, celui de franchissement de frontière non autorisé, passible d'un an d'emprisonnement, ainsi que d'une IRTF (interdiction de retour sur le territoire français) pour ceux qui ont déjà été expulsés. Alors, pour échapper aux patrouilles, comme on l'a vu à la frontière franco-italienne, des migrants continueront de traverser des cols de montagne enneigés en chaussures de ville ou en baskets. Ils prendront simplement encore plus de risques et il y aura encore un peu plus de morts.

Le gouvernement veut réduire le délai pour déposer une demande d'asile et celui pour déposer un recours. Il veut, par contre, augmenter la durée maximale d'internement en centre de rétention de 45 à 135 jours et inscrire dans la loi le recensement des migrants dans les centres d'hébergement d'urgence. Cela n'empêchera pas, le gouvernement le

sait très bien, ces femmes et ces hommes de fuir la guerre ou la misère, qui sont l'une comme l'autre le résultat des interventions diplomatiques et militaires des grandes puissances dont la France. Mais cela va transformer encore un peu plus ces migrants et de nombreux travailleurs immigrés en hors-la-loi.

Deux jours avant le dépôt officiel du projet de loi Collomb, le député du Val-d'Oise, Aurélien Taché, avait rendu son rapport contenant 72 propositions pour favoriser l'intégration. Les choses avaient été suffisamment bien préparées pour que la publicité autour de ces propositions « humanistes » tombe au bon moment. Le Premier ministre, Édouard Philippe, a même immédiatement annoncé qu'il reprendrait celle de réduire de neuf à six mois la période d'interdiction de travailler pour les migrants qui viennent d'arriver. Sauf qu'au même moment, la loi



Collomb propose de menacer de cinq ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende ceux qui usurperont l'identité d'un tiers pour travailler. Or c'est ce que sont obligés de faire beaucoup de sans-papiers qui ne veulent pas travailler au noir.

La centaine de travailleurs sans-papiers d'Île-de-France du bâtiment, de la restauration ou du ramassage des déchets qui sont en grève pour leur régularisation depuis le 12 février témoignent justement de cette situation qui donne à leur employeur le pouvoir d'imposer des salaires et des horaires qui transgressent toutes les normes légales.

En déclarant « *Nous ne*

pourrons pas donner un avenir à tout le monde » et en parlant du nécessaire « *tri* » entre les migrants, Gérard Collomb cherche à faire croire que c'est la réalité économique qui impose ses mesures. C'est un mensonge. Il y aurait largement de quoi accueillir dignement les 100 000 demandeurs d'asile, les 85 000 refoulés aux frontières, et tous les pauvres qui vivent ou survivent ici. Il suffirait pour cela que l'État y consacre les

moyens nécessaires, quitte à consacrer un peu moins d'argent à aider les capitalistes. Mais le gouvernement veut au contraire détourner l'attention en se plaçant sur le même terrain que tous les politiciens qui font commerce de la dénonciation des migrants. Par sa loi, il va rendre leur vie encore plus infernale et continuer à en faire des boucs émissaires pour plaire à l'électorat le plus réactionnaire.

Pierre Royan

En grève pour plus de justice

La quasi-totalité des agents de la Cour nationale du droit d'asile (la CNDA) ainsi que des avocats ont décidé d'un mouvement de grève reconductible à partir du 13 février ; ils ont manifesté ce jour-là à une centaine devant le Conseil d'État, dont ils dépendent.

Cette Cour, située à Montreuil en Seine-Saint-Denis, est le dernier recours des déboutés du droit d'asile, qui ont été refusés par l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra). L'an dernier, 58 581 déboutés se sont tournés vers cette juridiction et 8 006 d'entre eux ont obtenu l'asile, soit 16,8%. C'est peu, certes, mais cette juridiction a au moins rétabli certaines personnes dans leurs droits.

Les 420 agents de la Cour, déjà débordés, ont la conviction de ne pas pouvoir étudier les dossiers avec l'attention qu'ils méritent. Une loi datant de 2015 les avait déjà contraints à augmenter

la cadence, en raccourcissant les délais de recours. Du coup, la proportion de dossiers traités par ordonnance, sans que le demandeur d'asile puisse s'expliquer, a quasiment doublé en trois ans. Et le nouveau projet de loi prévoit de réduire l'ensemble de la procédure à six mois, alors qu'elle dure en moyenne un an et parfois davantage!

Selon les avocats d'Elena, un réseau d'avocats spécialisés dans les demandes de droit d'asile, qui manifestaient aux côtés des agents, le projet de loi « *n'a pour objectif que de réduire les droits des réfugiés et, notamment, leurs droits à une défense digne. [...] Chacun sait que*

la diminution du délai pour déposer sa demande, la réduction du délai pour exercer son droit à recours, l'absence de caractère suspensif de la plupart des recours, la multiplication des décisions rendues par ordonnance et le recours à la visioconférence sont autant d'atteintes aux droits des justiciables les plus vulnérables ».

Quant aux agents de la CNDA, ils ont de plus en plus l'impression de devoir faire du chiffre aux dépens des réfugiés, dont l'État néglige complètement les souffrances. C'est pourquoi on pouvait lire sur les pancartes des agents qui manifestaient : « *Dix ans de persécution, deux heures d'instruction* ». La grève est reconduite de jour en jour, les avocats ont prévu d'être en grève jusqu'au 21 février, date de la présentation du projet de loi.

Aline Urbain

Caen : en soutien aux migrants

À Caen, samedi 20 février, plus d'un millier de personnes se sont retrouvées pour manifester leur soutien aux migrants et crier leur indignation contre la politique de Macron et de ses sbires.

Après deux manifestations à Ouistreham en décembre et janvier, les associations et les partis qui tenaient à réclamer la liberté de circulation et d'installation pour les réfugiés ont tenu à prolonger le combat dans la capitale du

département. Des étudiants, des lycéens et d'autres personnes n'ayant pas pu aller à Ouistreham précédemment, ont alors pu faire de cette initiative un succès en s'y joignant. Le cortège est passé dans toutes les rues commerciales du centre-ville, animant les terrasses des cafés et suscitant les réactions des passants. Une manifestation que tous avaient la ferme intention de renouveler!

Correspondant LO

Préfecture cherche expulseur

Sous le titre « *Chargé de l'éloignement des étrangers* », Pôle emploi a publié une annonce de la préfecture du Nord cherchant à embaucher pour « *mettre en œuvre l'éloignement des étrangers incarcérés en situation irrégulière* » et « *organiser les réunions de la commission départementale d'expulsion* ». L'annonce poursuivait sur les qualités requises

pour occuper cet emploi en indiquant : « *qualités relationnelles* »...

Devant l'émotion suscitée, Pôle emploi a tenu à préciser qu'« *il ne (lui) revient pas d'évaluer la morale des offres d'emplois* ». Par contre chacun peut apprécier celle de la préfecture et du gouvernement auquel elle obéit.

L. D.

Classes de CP : le bluff du dédoublement

Ces dernières semaines, la répartition des postes dans les écoles maternelles et primaires a été publiée, département par département. Les enseignants, les parents d'élèves et les syndicats dénoncent leur nombre insuffisant et se mobilisent localement.

Répondant aux critiques, le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer a déclaré qu'à la rentrée prochaine, « chaque département rural aura plus de professeurs par élève ». Le ministre joue malhonnêtement avec les chiffres.

Il est vrai que le nombre d'enfants en primaire devrait diminuer l'an prochain et que 3880 créations de postes sont annoncées. Mais rien que pour couvrir les dédoublements des classes de CP et de CE1 dans les établissements classés

en éducation prioritaire, il faudrait 6400 postes.

Cette mesure de dédoublement, permettant de réduire de moitié le nombre d'enfants par professeur dans les classes concernées, est évidemment une bonne chose. Mais elle ne concerne qu'une petite minorité d'enfants, même parmi ceux issus des classes populaires puisque presque les trois quarts d'entre eux sont scolarisés en dehors des zones classées en éducation prioritaire.

Tout le problème est que les professeurs nécessaires pour la mise en place de cette mesure manqueront ailleurs puisque le gouvernement ne crée pas les postes nécessaires. Ainsi, des fermetures de classes sont annoncées, notamment en maternelle; le nombre d'enfants par classe va

augmenter dans bien des écoles; il y aura moins de remplaçants pour pallier les absences et les décharges accordées aux directeurs d'école diminueront.

Pour améliorer les conditions dans les écoles et compenser au moins un peu les effets des inégalités sociales sur l'éducation des enfants, il est bien sûr essentiel d'augmenter la proportion d'adultes. C'est à cette question que le gouvernement prétend s'attaquer par le dédoublement des classes des premières années de primaire. Mais cette mesure n'est qu'un gadget qui sert d'enveloppe à sa politique. La réalité, moins reluisante, est celle des économies faites au détriment de l'apprentissage des nouvelles générations.

Nicolas Carl



Réforme du bac : moins de moyens et plus d'inégalités

Le ministre de l'Éducation nationale a présenté mercredi 14 février à l'Assemblée nationale sa réforme du baccalauréat.

Cette réforme instaure le contrôle continu pour 40% de la note et réduirait à cinq le nombre d'épreuves à passer : une épreuve de français en première, deux épreuves de spécialités choisies par les candidats, une épreuve de philosophie et un oral de vingt minutes. Le ministre prétend ainsi œuvrer pour plus d'égalité et plus de réussite. Cela, c'est pour la galerie car cette réforme, comme toutes celles qui touchent l'Éducation nationale ces dernières années, vise à supprimer des postes d'enseignants et des moyens indispensables, en particulier dans les quartiers populaires. À terme, elle va accroître les inégalités dans l'éducation.

Selon le ministre, le contrôle continu éviterait de pénaliser les élèves stressés par l'examen. Il servirait à valoriser les élèves qui travaillent toute l'année. Mais tout le monde sait que sortir du lycée Henri IV à Paris, ou d'un lycée de Seine-Saint-Denis n'est pas reconnu de la même façon pour la poursuite des études. Le contrôle continu risque donc de n'avoir pas la même valeur pour tous.

Mais surtout, dans la nouvelle mouture présentée par le ministre, sous prétexte de laisser le choix aux candidats, de nombreuses matières disparaissent. En seconde, le projet n'évoque plus du tout les options ou les enseignements d'exploration comme le théâtre ou les sciences économiques, la danse, le créole. Et c'est encore plus vrai en première et en terminale, puisque le candidat devra choisir, dès la première, deux

disciplines de spécialité.

En principe les élèves pourront combiner ces deux disciplines comme ils le souhaitent. Mais rien ne certifie que tous les lycées bénéficieront de toutes celles proposées, et on peut craindre que des lycées de banlieue n'aient pas la même richesse de choix que des lycées de centre-ville.

D'autre part, les mathématiques ne sont plus un enseignement obligatoire et deviennent une discipline de spécialité. Pour que l'enseignement scientifique ne disparaisse pas complètement, elles sont remplacées par des humanités numériques et scientifiques. Là encore, on pourrait penser que ce libre choix va permettre de lutter contre les discriminations à l'école, les mathématiques représentant aujourd'hui la matière de sélection par excellence. Mais les familles les plus aisées auront vite fait de choisir cette matière, les élèves en difficulté dans cette matière renonceront aussi plus facilement. Dans une société déjà inégalitaire, ce libre choix n'en n'est pas un.

Ce projet, sans le dire, supprime donc bien des moyens. Les parents de milieux aisés n'auront aucune difficulté à faire pratiquer des langues rares à leurs enfants, à leur offrir des cours de danse ou de théâtre; en revanche, dans les familles populaires, la disparition de ces matières, comme le choix précoce de matières au dépens d'autres, aggraveront encore les inégalités dans la poursuite des études.

A.U.



Écoles : les mensonges de Macron

Sur les sites régionaux de Lutte ouvrière

Sarthe

Le directeur académique prévoit la fermeture de 42 classes sur le département, justifiant cela par la prétendue création de 37 classes. Gros mensonge, puisque 31 créations ne sont en fait que des dédoublements de classes pour les réseaux d'éducation prioritaire renforcés (REP+), mais sans professeurs supplémentaires. En réalité, il n'y aurait donc que six véritables ouvertures de classes pour compenser les 42 fermetures!

Le compte n'y est pas et instituteurs comme parents d'élèves sont en colère. La grève du jeudi 15 février a été largement suivie et près de 400 personnes ont manifesté, s'invitant

bruyamment dans la cour de l'inspection d'académie.

Franche-Comté

L'inspection académique de Besançon a annoncé la dotation pour la rentrée prochaine : ce sera zéro poste supplémentaire ! Si le Doubs obtient quatorze postes supplémentaires et le Territoire de Belfort quatre, en revanche, le Jura en perd douze et la Haute-Saône six.

Il faudrait donc, avec zéro poste, élargir le dispositif de dédoublement des classes de CP aux CE1 dans les zones en REP+, assurer les remplacements des enseignants absents ou en formation, ouvrir des classes maternelle et de cours élémentaire partout où c'est nécessaire, maintenir le

dispositif « plus de maîtres que de classes »... Pour mémoire, l'an dernier, la seule mesure de dédoublement des CP avait nécessité trente postes!

Allier

19 fermetures de classes sont prévues à la rentrée, dont 18 dans des écoles rurales. Cela a provoqué la colère des parents d'élèves : le 12 février, ils étaient rassemblés devant l'école de La Petite Marche, où une fermeture de classe est annoncée alors que les effectifs sont en hausse. Mais, apprenant que la réunion qui devait s'y tenir avait été déplacée à Montluçon, neuf mamans s'y sont rendues pour se retrouver face à un cordon policier!

Bibliothèques : **Macron se fait mousser avec l'argent des communes**

Le 20 février, Emmanuel Macron s'est déplacé aux Mureaux, dans les Yvelines, pour mettre en scène sa demande aux communes d'ouvrir davantage les bibliothèques.

La bibliothèque des Mureaux fait en effet partie des 130 qui ouvrent le dimanche, sur les 16 500 que compte le pays.

S'il en est ainsi, Macron le sait bien, c'est avant tout

faute de personnel. Les bibliothécaires sont payés par les communes, et celles-ci voient leur budget se réduire d'année en année. Il en résulte que les bibliothèques, non seulement ne sont pas

ouvertes le dimanche, mais en plus ferment bien souvent leurs portes un ou plusieurs autres jours par semaine. Même la bibliothèque des Mureaux n'est ouverte, selon les propos du maire, que 28 heures par semaine.

C'est effectivement scandaleux car les bibliothèques et médiathèques

constituent un moyen privilégié d'accéder à la culture, en particulier dans les milieux populaires où il est difficile de faire face aux dépenses entraînées par l'achat de livres. La preuve en est d'ailleurs qu'elles sont fréquentées assiduellement, et que leur succès ne se dément pas le dimanche dans les communes où leurs portes sont ouvertes ce jour-là. Il faudrait donc qu'elles soient ouvertes, non seulement ce jour-là, mais aussi tous les jours et tard le soir. Pour que cela ne se fasse pas au détriment du personnel, il serait impératif

que l'État donne aux communes la possibilité d'embaucher massivement dans ce secteur.

Aux Mureaux, Macron a promis de débloquer huit millions pour permettre aux communes d'élargir les horaires d'ouvertures. Cela est dérisoire, alors qu'elles et les autres collectivités locales sont sommées de se débrouiller en faisant 13 milliards d'économies sur les cinq prochaines années.

Macron parle d'une « bataille pour l'émancipation ». Avec lui ce sera une Berezina.

Daniel Mescla



Une bibliothèque municipale.

Espérance de vie : **inégalitaire !**

L'Insee vient de publier une étude sur l'impact des inégalités sociales en terme d'espérance de vie. L'étude porte sur la période 2012-2016 en France : sans surprise on constate que les femmes vivent plus longtemps que les hommes et que les pauvres meurent plus jeunes.

Parmi les femmes, celles qui sont les plus aisées financièrement vivent huit ans de plus que les plus défavorisées, dont l'espérance de vie stagne à 80 ans. Cet écart est encore

plus considérable chez les hommes. Ceux qui gagnent plus de 5 800 euros par mois vivent en moyenne treize ans de plus que ceux qui survivent avec 470 euros et qui, eux, meurent à l'âge de 71,7 ans en moyenne.

Ces inégalités criantes sont évidemment liées à une accumulation de problèmes tout au long de la vie. Au travail, les cadres sont moins soumis que les ouvriers aux risques professionnels tels que accidents, maladies, exposition à des produits toxiques.

Avec peu de ressources, on habite dans un logement de moins bonne qualité, plus souvent dans une zone qualifiée de désert médical où l'accès aux soins est long et difficile. Sans moyens, on ne peut pas payer une mutuelle de santé, ni choisir une alimentation de qualité, etc.

Les écarts dans l'espérance de vie sont clairement le reflet des différences de classe. C'est curieux, on nous avait dit que ces différences n'existaient plus...

Lucien Detroit

Lactalis : fabricant de lait en poudre... et de salmonelles

L'affaire du lait en poudre contaminé à la salmonelle chez Lactalis va de rebondissement en rebondissement. Les révélations vont toutes dans le même sens : l'irresponsabilité totale des dirigeants de Lactalis dans l'organisation des conditions de production et de protection sanitaire du lait pour nourrissons.

Dans son édition du 14 février, le quotidien *Le Parisien* a publié le témoignage d'une ouvrière qui a travaillé pendant plusieurs mois en intérim sur la chaîne de production de l'usine de Craon. Elle dénonçait le manque de formation des intérimaires, nombreux sur la chaîne, et les problèmes récurrents d'hygiène dans les ateliers. Elle citait par exemple l'utilisation d'une même balayette pour enlever les résidus de poudre de lait dans les tuyaux des machines et sur le sol.

C'est sur du carrelage au sol qu'une trace de salmonelle a été détectée en août 2017, puis sur un balai en septembre. La direction de Lactalis s'est limitée alors à procéder à une décontamination locale sans l'étendre aux produits, déclarant que la législation n'impose de décontaminer la chaîne de fabrication qu'en cas de tests positifs sur les produits. La responsabilité des dirigeants de l'entreprise est donc bien engagée.

Mais celle de l'État l'est aussi, pour le moins complaisant à l'égard de la famille Besnier, propriétaire de Lactalis, et qui dépense bien plus d'énergie à réduire les effectifs de ses

services départementaux du contrôle sanitaire qu'à veiller à ce que les règles élémentaires de sécurité sanitaire garantissent la santé des bébés.

Pire, on apprend maintenant, après une audition du directeur général de l'alimentation qui dépend du ministère de l'Agriculture, que des salmonelles de la même souche que celles détectées en 2005 « avaient été trouvées en 2009, 2014, une sur des produits en 2011, et d'autres sérotypes en 2013 et 2014 ». Autrement dit, des salmonelles ont bien été détectées sur des produits, contrairement à ce que le PDG a déclaré à plusieurs reprises dans la presse. Mais l'État, qui était au courant, a laissé... courir.

Si on ajoute à cela que la grande distribution, de son côté, a continué à vendre des boîtes de lait malgré les consignes officielles de retrait et que, chez Carrefour et Auchan, on a même remis en rayon des boîtes rapportées par des clients, on ne peut que constater combien la négligence et l'irresponsabilité sont bien partagées dans cette chaîne de profiteurs et de complices des profiteurs.

Philippe Logier

Wauquiez : **politique degré zéro**

Laurent Wauquiez, chef de file du parti LR, est un Machiavel de bac à sable. Pour être certain de faire la une de tous les journaux, il a débité devant un parterre d'apprentis patrons une série consistante de propos provocateurs, en leur demandant bien sûr de ne rien répéter.

Comme prévu, il s'en

est trouvé un pour tout envoyer à la presse. Cela a permis à une armée de journalistes de bavarder des jours durant à propos des petites phrases du leader de la droite, de poser de prétendues questions morales, de disserter sur sa stratégie, etc.

Quant au contenu de ses déclarations, Wauquiez a déblatéré sur ses confrères

politiciens comme n'importe quel gros beauf qui se laisse aller à la fin d'un repas un peu arrosé. Son credo politique apparaît ainsi des plus simples : tous des c..., sauf moi. Ce qui aurait encore contribué à abaisser le niveau du débat politique dans les médias, s'il n'était pas déjà au degré zéro : celui du caniveau.

P. G.

Droit des femmes : le combat doit continuer

Mardi 20 février, *Libération* publiait les témoignages de 16 femmes victimes de harcèlement et, pour certaines, d'agressions sexuelles et de viols de la part de membres dirigeants de l'Unef, le syndicat étudiant.

On y retrouve la description des mêmes comportements crasseux que ceux dénoncés depuis l'affaire Weinstein dans les milieux du cinéma, du spectacle, de la presse, dans des partis, des syndicats, dans des entreprises, partout ! Des comportements dégradants, humiliants, violents commis par des hommes convaincus de leur droit à exercer leur mainmise sur les femmes parce qu'ils ont le pouvoir, parce qu'ils décident et se sentent donc les maîtres à qui les femmes appartiennent.

Certains témoignages

racontent comment des victimes ont dénoncé auprès de camarades les abus sexuels qu'elles ont subis. Pour réponse, ces victimes ont eu, au mieux, des silences, puis le temps est passé sans qu'aucune mesure ne soit prise contre des prédateurs pourtant identifiés. L'une, qui a osé se rendre au commissariat afin de porter plainte pour viol, a eu pour réponse une blague graveleuse et l'humiliation supplémentaire infligées par le policier filtrant les entrées.

Les comportements machistes, les relations de domination des hommes sur

les femmes font malheureusement partie de la société et sont très souvent acceptés, tout comme l'exploitation quotidienne des salariés par leur patron finit par être considérée comme une chose naturelle.

Il a fallu des décennies avant que des actrices d'Hollywood osent dénoncer les agressions sexuelles dont elles étaient victimes, car elles craignaient de perdre la tête d'affiche, les contrats et la situation sociale qui vont avec.

Au sein de l'Unef, un syndicat étudiant où les enjeux étaient bien moindres, ils étaient donc tout de même suffisants pour que des jeunes femmes ayant accès au savoir et à la culture plient sous la domination de petits coqs imbus de leur pouvoir.



On apprend aussi maintenant que dans des ONG comme Oxfam et comme d'autres, des responsables profitaient de la misère ambiante pour abuser de très jeunes femmes.

Tout cela en dit long sur les comportements sexistes existant, des comportements qu'on ne peut séparer des rapports de domination et de pouvoir, des

hiérarchies qu'une société d'exploitation ne cesse de secréter, d'entretenir et de renforcer.

Cela dit aussi combien il est nécessaire de continuer à lutter contre le sexisme, contre les violences faites aux femmes et contre la société d'exploitation qui fabrique cette situation.

Sophie Gargan

Carte judiciaire : refonte aux dépens de la population

Des avocats, des magistrats, des greffiers, parfois rejoints par des élus et des commerçants, se sont rassemblés jeudi 15 février devant les palais de justice dans tout le pays pour protester contre la réforme de la carte judiciaire qui doit être présentée au printemps prochain.

Poursuivant une politique menée par tous ses prédécesseurs depuis dix ans, l'actuelle ministre de la Justice, Nicole Belloubet, prépare une réforme qui devrait conduire à terme à diminuer le nombre de tribunaux.

Ainsi, la loi prévoirait notamment la concentration, dans un unique tribunal par département, des procédures jugées actuellement dans les 164 tribunaux d'instance et de grande instance. Quant aux 30 cours d'appel métropolitaines, leur nombre pourrait être divisé par deux afin de n'en conserver qu'une par région.

Au nom d'une prétendue simplification administrative, prétexte invoqué par le gouvernement, il faudra donc se déplacer plus et plus loin pour toutes les affaires de divorce, de garde d'enfant, de succession et pour de nombreux autres litiges comme les problèmes de crédits impayés, d'expulsions locatives, de logements indécents, de surendettement...

Le gouvernement affirme que des tribunaux de

proximité seraient maintenant et que la dématérialisation des procédures permettra à chacun de suivre sur Internet l'avancement de son dossier... Mais comme le soulignaient des avocats, ces tribunaux « seront en réalité des coquilles vides. On nous annonce une justice proche, on aura une justice proche d'un écran d'ordinateur. Le gouvernement veut créer des déserts judiciaires ».

En réalité, le gouvernement impose à l'institution judiciaire la même politique de suppressions de postes et d'économies budgétaires qu'il applique à l'ensemble des services publics. Et les principales victimes en seront ceux pour lesquels l'accès à la justice est déjà aujourd'hui le plus difficile, pour des raisons sociales aussi bien que financières.

La réforme va d'ailleurs clairement dans ce sens en prévoyant de rendre obligatoire le recours à un avocat pour tout litige supérieur à 5 000 euros. Pour désengorger les tribunaux, la méthode du gouvernement est simple : dissuader les plus pauvres d'y avoir recours.

Marc Rémy

L'assassinat de Maurice Audin : un crime de l'État français

L'affaire Maurice Audin, du nom de ce jeune professeur de mathématiques communiste assassiné par les parachutistes durant la guerre d'Algérie en 1957, refait surface pour deux raisons.



Hommage à Maurice Audin sur un mur d'Algier.

En effet le mathématicien et député macroniste Villani, devenu solidaire d'Audin, dit-il, au départ par complicité de mathématicien, assure que le président de la République réfléchit et devrait reconnaître qu'il a bien été exécuté par l'armée française. D'autre part un ancien appelé durant la

guerre d'Algérie s'est confié au journal *L'Humanité* en disant qu'il avait participé à l'enterrement clandestin d'un cadavre, dont il suppose qu'il s'agissait de celui de Maurice Audin.

Soixante et un ans ont passé depuis la disparition de celui-ci. Arrêté par des parachutistes au cours de

la bataille d'Algier, on ne l'a plus jamais revu, ni vivant ni mort. Il a très probablement été assassiné après avoir été torturé, comme c'était fréquemment le cas. Des milliers d'Algériens sont morts de cette façon, et aussi quelques Français, très souvent des militants communistes.

S'agissant d'un Français dans le cas d'Audin, l'armée a donné une « explication ». Il se serait enfui et aurait ensuite disparu, ce qui est invraisemblable : on ne s'enfuyait pas comme cela des centres de torture de l'armée française. En fait personne ne doute qu'Audin a été assassiné.

Voilà soixante ans que l'armée détient les documents concernant Audin et qu'elle les garde au secret. Aucun président, qu'il soit de droite ou de gauche, Hollande comme les autres, n'a voulu imposer aux sommets de l'armée de dire ce qu'elle sait. Mais les années passent et les protagonistes de cette tragédie seront bientôt tous morts. Il n'est donc pas impossible que le voile finisse par être levé.

Quant à juger, même longtemps après, les responsables des tortures et des assassinats, c'est toujours hors de question.

André Victor

États-Unis : une violence à l'image de la société

La tragique tuerie du lycée de Parkland, en Floride, a fait ressurgir la question du poids du lobby des armes aux États-Unis, mais aussi celle de la violence que génère une société très injuste et inégalitaire.

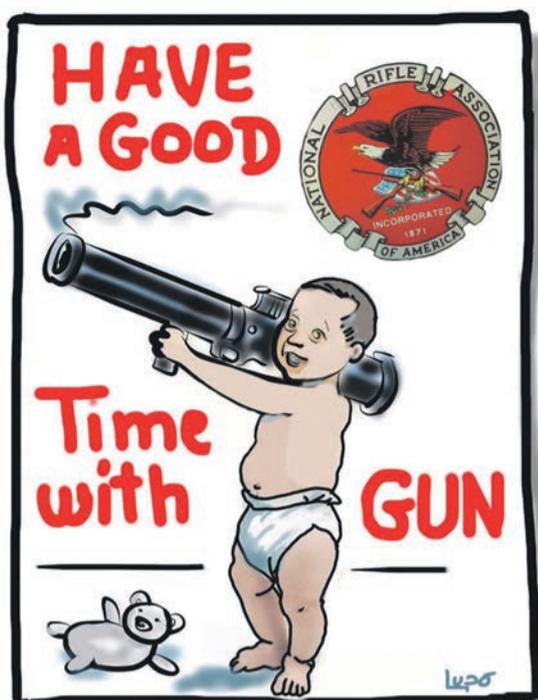
Il a suffi de six minutes, le 14 février, à un jeune fanatique influencé par les suprémacistes blancs, muni d'une arme automatique, pour assassiner trois adultes et quatorze adolescents au lycée Marjorie Stoneman Douglas de Parkland.

Les autorités ont voulu surtout éviter que ce drame n'ouvre un débat sur la vente des armes. Ainsi Trump n'a parlé que de l'état mental du tueur. Même de ce point de vue les autorités ont été défailtantes car celui-ci était connu pour son instabilité et avait été signalé au shérif local et au FBI comme s'apprêtant à commettre un massacre. Il l'avait indiqué lui-même sur les réseaux sociaux. Mais le FBI consacre bien plus de moyens à surveiller le terrorisme islamiste qu'à déceler de telles menaces. Pourtant, depuis la tuerie de l'école élémentaire de Sandy Hook en 2012, plus de 400 personnes ont été victimes de tireurs au cours de 200 attaques dans les écoles du pays.

Comme l'a dénoncé une lycéenne survivante, la question n'est pas la folie d'un individu mais aussi celle des armes. Le tueur de Parkland

avait acquis légalement sept armes, dont certaines armes de guerre ces dernières semaines. Il est bien difficile de savoir si un contrôle plus strict des ventes d'armes suffirait à enrayer cette spirale mortelle. Mais il est certain que bien des politiciens au pouvoir sont les complices des firmes qui prospèrent grâce à cette passion morbide pour les armes.

La National Rifle Association (NRA), principal adversaire d'une réglementation à la vente des armes, est une force active dans le jeu politique américain. En 2016, la NRA a mobilisé 30 millions de dollars pour aider Trump à se faire élire et 66 autres millions pour des parlementaires complaisants, souvent républicains mais aussi démocrates. Outre les cotisations de ses adhérents, la NRA est financée en partie, pour environ 100 millions de dollars annuellement, par des entreprises intéressées par la vente des armes, une activité qui brasse plus de 10 milliards par an.



Amuse-toi bien avec une arme.

Ce lobby a une certaine efficacité. Le président démocrate Obama n'avait pu faire changer la législation, même après que vingt écoliers de six ou sept ans et six adultes eurent été massacrés à Sandy Hook. De son côté, le républicain Trump n'a même pas essayé d'interdire la vente d'un accessoire permettant de faire fonctionner automatiquement une arme semi-automatique, un accessoire qui a servi à tuer 58 personnes en octobre dernier à Las Vegas.

Des lycéens révoltés de Parkland ont entrepris de dénoncer le poids du lobby des armes aux États-Unis, apostrophant le gouvernement dans ces termes : « *Les gens au pouvoir nous mentent !* » et préparant des rassemblements et manifestations. Une partie de la jeunesse n'accepte pas les aberrations de cette société qui secrète la violence parfois jusqu'à l'autodestruction.

Lucien Déroit

Infrastructures en décrépitude

Donald Trump vient d'annoncer un plan d'investissements massifs pour rénover les infrastructures défectives aux États-Unis. En effet, les routes, ponts, tunnels, réseaux, voies ferrées et aéroports du pays en ont grand besoin.

À titre d'exemple, les nids-de-poule sur les routes du New Jersey, situé sur la côte est entre les métropoles de New York et de Philadelphie, occasionnent en moyenne 667 dollars de réparations par an et par automobiliste. Un tiers des 6730 ponts et tunnels de cet État est classé obsolète. Chaque jour, de très nombreux travailleurs empruntent ceux qui franchissent le fleuve Hudson pour se rendre à leur travail à Manhattan. Ceux qui le font en train ont subi un retard majeur tous les deux jours en moyenne en 2016. Construits en seulement six ans il y a plus d'un siècle, ces tunnels ferroviaires n'ont toujours pas été réparés depuis que l'ouragan Sandy les a en partie inondés en 2012, détériorant encore plus les installations électriques, l'écoulement des eaux et les murs en béton.

Depuis que le pont autoroutier de Minneapolis s'est effondré en 2007, tuant 13 automobilistes et en blessant 145, la question de la réparation des infrastructures vieillissantes du pays est posée publiquement. Bien que cela soit nécessaire, non seulement pour la vie quotidienne de la population mais même pour les affaires du patronat, jusqu'à présent rien de sérieux n'a été fait. Dans le pays le plus riche du monde,

l'argent coule à flot dans les poches des actionnaires des grandes entreprises, des banques. Il se déverse dans la spéculation boursière, mais il manque pour simplement entretenir les routes.

Pour faire face à ces besoins, l'administration Trump a concocté un plan de 1500 milliards de dollars sur dix ans. Mais en fait seuls 200 milliards devraient provenir du budget fédéral, devant inciter les villes et les États américains, et plus encore le secteur privé, à apporter le complément. Les États sont ainsi incités à augmenter les taxes locales, notamment sur les carburants.

Chaque projet devra trouver son financement. Il y a tout à parier que la réfection d'une route desservant une banlieue huppée ou un golf de luxe, où un péage pourra être mis en place, attirera bien plus les capitaux à la recherche de rentabilité que la rénovation des canalisations d'eau défectueuses d'une ville ouvrière comme Flint, au Michigan, qui ont pourtant intoxiqué récemment des milliers d'enfants au plomb.

L'investissement à long terme dans des infrastructures publiques servant à la population, pour un capitaliste, c'est de l'argent perdu.

L. D.

Pologne : camps de concentration et nationalisme

Le gouvernement polonais a adopté une loi punissant de trois ans de prison quiconque, Polonais ou étranger, dira ou écrira « camps de concentration polonais » à propos des camps durant la Seconde Guerre mondiale.

L'expression admise pour les désigner devenant : « *camp de concentration des Allemands – ou des nazis – construits en Pologne* », il s'agit de dégager la responsabilité de la Pologne dans leur édification. Il est bien évident que la Pologne, occupée par l'armée allemande, n'était pour rien en tant qu'État dans l'édification et le fonctionnement des camps. Mais en faisant passer cette loi, le parti nationaliste au pouvoir en Pologne fait une campagne politique qui vise à gommer une partie du passé.

L'antisémitisme sévissait

en effet en Pologne à l'époque, au point que nombre de Juifs avaient quitté le pays. On entendait même certains Polonais dire que l'ennemi allemand avait certes le tort d'occuper le pays, mais le mérite de le débarrasser des Juifs. Sans forcément savoir exactement ce qui se passait dans ces camps d'extermination, tout le monde constatait que d'innombrables trains y arrivaient pleins, sans que personne n'en ressorte jamais. Certains antisémites polonais se firent même complices des nazis pour traquer les Juifs.

Il y eut parallèlement un

très grand nombre de Polonais, sans doute des dizaines de milliers, qui secoururent des Juifs d'une manière ou d'une autre. Et ils furent nombreux à être exécutés, avec leur famille, par les occupants nazis qui punissaient de la peine capitale toute aide

apportée aux Juifs.

Menacer de trois ans de prison ceux qui s'aventureront à parler, même maladroitement, de camps de concentrations polonais est scandaleux et ridicule. Avec cette loi, le problème du gouvernement polonais n'est évidemment

pas d'établir la vérité historique, mais de donner bonne conscience à tout ce que le pays compte de réactionnaires nationalistes en leur décernant par avance un brevet de non-antisémitisme certainement pas toujours mérité.

André Victor



L'entrée du camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau en Pologne.

Israël-Palestine : Netanyahu, colonisation et corruption

Le gouvernement d'Israël vient d'autoriser l'implantation de plus de 1 100 nouveaux logements de colons en Cisjordanie, c'est-à-dire sur le territoire palestinien occupé.

En 2017 déjà, l'implantation de 6 742 nouveaux logements en Cisjordanie et à Jérusalem-Est avait été approuvée. Plus de 600 000 colons sont maintenant aux avant-postes dans la politique du pouvoir visant à rogner progressivement les terres sur lesquelles la population palestinienne aspire à établir un État. Ces implantations en expansion ont aussi pour but de fragmenter la continuité des territoires occupés et donc de rendre géographiquement irréaliste la constitution d'un tel État.

Netanyahu répond ainsi aux souhaits de sa ministre de la Justice, la nationaliste d'extrême droite Ayelet Shaked. « *Il faut maintenir une majorité juive, même au prix de la violation des droits* », a déclaré cette dernière, qui pilote un projet de loi visant à définir Israël comme « *le foyer national du peuple juif* ». C'est ce qui a motivé l'historien israélien Zeev Sternhell, hostile à la multiplication des implantations de colons, à s'insurger en écrivant dans une tribune publiée par le journal *Le Monde*: « *Il pousse sous nos yeux un racisme proche du nazisme à ses débuts*. » Cette politique de la droite et de l'extrême droite religieuse et nationaliste au gouvernement conduit en effet graduellement à une situation d'apartheid entre Israéliens juifs et Palestiniens des territoires occupés.

De son côté, le Premier ministre Netanyahu, dans un jeu de poker menteur, a affirmé devant les députés de son parti, le Likoud, qu'il était en discussion avec Trump et les États-Unis pour annoncer son intention « *d'appliquer la souveraineté israélienne aux*

colonies ». Même si ces derniers démentent, le tour est joué: il a fait passer un message à ses soutiens au sein de la droite du Likoud, quant à la poursuite de la politique de colonisation.

Vis-à-vis de ses alliés de l'extrême droite nationaliste et religieuse au sein du gouvernement, Netanyahu continuera sans doute dans cette voie, en multipliant les propos va-t-en-guerre à l'égard de la population palestinienne et aussi des opposants israéliens à sa politique. Il est en effet depuis des mois l'objet de poursuites judiciaires et policières dans plusieurs affaires de corruption. L'une évoque des fastueux cadeaux reçus de la part d'un milliardaire australien, l'autre l'obtention stipendiée d'articles favorables dans un quotidien de droite, une autre encore des pots-de-vin dans l'achat de sous-marins allemands, et la liste n'est pas exhaustive. Des manifestations dénonçant la corruption trop évidente du Premier ministre se sont déroulées ces derniers mois, à l'appel de la droite israélienne comme de la gauche.

Cependant, même si la police recommande désormais l'inculpation de Netanyahu, la loi israélienne n'exigerait pas sa démission, ce qui semble parfaitement convenir au Likoud et à ses alliés, peu pressés d'affronter de nouvelles élections.

Quant à la population, non seulement palestinienne mais israélienne, elle continue dans ce climat délétère à subir les tensions découlant de la politique de guerre permanente, extérieure et intérieure, menée par le pouvoir.

Viviane Lafont



La colonie de Maale Adumim, à l'est de Jérusalem.

Gaza : victime des bombardements et du blocus israéliens

Samedi 17 février, après que quatre de ses soldats ont été blessés par l'explosion d'un engin piégé, l'armée israélienne a lancé plusieurs raids aériens sur la bande de Gaza, faisant deux victimes parmi les Palestiniens.

Cela fait dix ans que les deux millions d'habitants de la bande de Gaza sont soumis à un blocus de la part d'Israël. Entièrement enclavé, ce territoire dépend pour sa survie de l'aide internationale, dont l'acheminement dépend du bon vouloir des autorités israéliennes. Celles-ci ont décidé il y a quelques mois de réduire d'un tiers l'électricité fournie à Gaza, condamnant ses habitants à ne disposer que de deux à quatre heures d'électricité par jour.

Depuis longtemps, l'économie est quasiment à l'arrêt et le taux de chômage dépasse les 50 %. Mais la situation s'est encore aggravée avec la décision des États-Unis, intervenue en janvier, de geler 65 millions de dollars sur le budget annuel de l'Unrwa,

l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. En fait, c'est l'existence même de cette organisation que les dirigeants américains ont menacé de remettre en cause, se servant de ce chantage pour ramener l'Autorité palestinienne à la table des négociations.

Les conséquences de ce jeu diplomatique cynique sont dramatiques pour les Palestiniens de Gaza. « *Du fait de la pénurie d'un grand nombre de médicaments essentiels et de carburant pour les groupes électrogènes des hôpitaux, la survie à très court terme de plus de 1 700 malades de l'enclave est menacée* », a déclaré le directeur de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans le territoire palestinien,

dans une interview à Amira Hass du journal israélien *Haaretz*. Fin janvier, quelque 40 % des 516 produits constituant la liste des médicaments essentiels de l'OMS étaient introuvables à Gaza, que ce soit dans le secteur public ou le secteur privé. Selon un responsable de l'Unrwa, l'aide alimentaire permettant à plus d'un million de Gazaouis de survivre n'est assurée que jusqu'au mois de juin.

Il y a deux semaines, le chef d'état-major de l'armée israélienne avait reconnu lui-même dans une déclaration publique que la bande de Gaza était menacée d'un effondrement total et que les risques d'affrontements militaires s'en trouvaient accrus. Pour autant, ni les dirigeants israéliens, ni ceux des États-Unis n'ont changé quoi que ce soit à leur politique criminelle qui condamne à la mort lente les habitants de Gaza.

Inès Rabah

Actionnaires : ça plane pour eux

L'année 2017 se termine en fanfare pour une minorité de l'humanité. Les actionnaires des 1 200 plus grandes entreprises du monde ont reçu plus de 1 000 milliards d'euros pour l'année 2017. Difficile pour le commun des mortels d'imaginer ce que représente ce nombre à 12 zéros!

D'après l'étude du gestionnaire d'actifs Henderson qui le publie, le montant

des dividendes augmente de 7,7 % par rapport à l'année dernière. Et il enregistre même un bond de 75 % si on le compare à celui de 2009, année de crise.

Ce gestionnaire attribue cet excellent cru à la reprise économique mondiale et surtout à la hausse des bénéfices des entreprises, en particulier dans certains secteurs: les sociétés minières ont ainsi enregistré la plus

forte hausse, augmentant généreusement de plus de 27 % la part qu'elles versent à leurs actionnaires. Quant à la croissance économique supposée, elle repose toujours sur le gonflement d'un secteur financier qui a repris son envolée après la crise de 2008-2009.

Et la finance reste le secteur le plus généreux pour ses actionnaires, qui se sont partagé 293,3 milliards de

dividendes... Avec un tel niveau de rendement, la spéculation financière a encore de beaux jours devant elle!

Si le capital rapporte des sommes aussi gigantesques et en augmentation constante, c'est avant tout grâce à l'exploitation plus poussée, à la précarité plus grande, aux salaires qui stagnent, voire reculent, pour ceux qui conservent un emploi, tandis que des

millions d'autres se désespèrent au chômage.

« *La situation devrait être au beau fixe au cours des prochains mois et nous nous attendons à ce que les dividendes mondiaux atteignent de nouveaux records en 2018* », se réjouit l'étude. Souhaitons que les travailleurs du monde entier, créateurs de ces richesses, s'invitent à la fête et exigent leur dû.

Nadia Cantale



La plateforme pétrolière Eldfisk II en mer du Nord.

Total: les actionnaires bichonnés

« Nos résultats sont bons, même très bons », s'est félicité le PDG du groupe pétrolier Total, Patrick Pouyanné, en annonçant le 8 février un bénéfice de 10,6 milliards d'euros, en augmentation de 28 % par rapport à l'année précédente, et qui ira principalement dans la poche des actionnaires.

Le PDG explique ce profit bondissant par la hausse du prix du pétrole, par une augmentation de 5 % des quantités extraites et aussi par une politique de réduction des coûts, chiffrée à 3,7 milliards de dollars entre 2014 et 2017.

Pour justifier ce plan d'économies, Total avait invoqué la chute du prix de pétrole entre 2014 et 2016. Cependant, il n'a pas été annulé quand l'an dernier le cours du baril est remonté de 44 à 54 dollars. Et pour 2018, l'augmentation des salaires annoncée par Total en France se situe... entre 0,9 %

et 1,1 %, moins que l'inflation ! Quant aux recrutements, gelés ces dernières années, ils devraient revenir à un « niveau normal », sans plus de précision. Alors, comment expliquer une masse salariale en augmentation de 3,4 %, si l'on croit la déclaration de Pouyanné ? « Il faudra sans doute regarder du côté des cadres dirigeants », déclare la CGT, qui rappelle qu'en 2016 la rémunération du PDG avait augmenté de 24,5 %. En incluant 60 000 actions « de performance », elle avait atteint 6,4 millions d'euros.

Pouyanné avait alors

recommandé aux autres dirigeants d'entreprises de suivre son exemple en soumettant le montant de leur rémunération à l'avis des actionnaires, ce qui n'était pas trop risqué de sa part vu la façon dont ceux de Total sont choyés. Même pendant

les années de baisse du prix du pétrole, leurs dividendes confortables n'ont pas baissé et Pouyanné vient de leur promettre une hausse de 10 % entre 2018 et 2020.

Ce n'est encore que la partie émergée des faveurs aux actionnaires. Car

chaque année, la société Total leur rachète une partie de ses propres actions. Elle leur promet de leur racheter jusqu'à 10 % supplémentaires entre 2018 et 2020, ce qui représente encore 5 milliards de dollars...

Jean Sanday

Le rachat d'actions

La pratique est devenue courante pour la plupart des sociétés du CAC 40 (Capgemini, Publicis, Sanofi, Saint-Gobain, Lafarge, Safran...) de détruire une partie de leurs propres actions après les avoir rachetées à leurs actionnaires. Certaines années, en France, le montant des actions ainsi détruites a atteint l'équivalent du budget

de l'Éducation nationale, et aux États-Unis les sommes sont encore bien plus importantes.

Chaque fois que le nombre d'actions d'une société se réduit, le bénéfice distribué aux actionnaires se divise entre moins de parts, et chacune des actions restantes rapporte donc davantage. Ainsi, quand Total, comme son PDG

vient de le faire, annonce par avance que les parts du gâteau vont être moins nombreuses et donc grossir pendant les trois années à venir, cela rend l'action Total plus attractive auprès des spéculateurs, et la rend susceptible d'augmenter de valeur... tant que cette spéculation continue de fonctionner.

J.S.

Compteur Linky: c'est votre argent qu'il va compter

Les nouveaux compteurs électriques Linky sont posés au rythme de 14 000 par jour environ. Il y en a déjà des millions et le total de 35 millions devrait être atteint un peu après 2021.

Ces compteurs, posés par des entreprises sous-traitantes d'Enedis (ex-ERDF, filiale à 100 % d'EDF) sont installés en moins d'une demi-heure chacun par des employés souvent formés à la va-vite. Cela entraîne d'innombrables disfonctionnements: des lampes s'allument et s'éteignent toutes seules,

des appareils disjonctent, des ballons d'eau chaude fonctionnent de manière anarchique, etc. Selon *Que Choisir*, près d'un quart des ménages se plaignent, ce qui est énorme. Quant à l'immense majorité, elle ne voit tout simplement pas l'utilité du nouveau compteur.

Tout récemment, la Cour

des comptes a lancé un gros pavé dans la mare. En effet la pose de chaque compteur, dont le coût est évalué à 130 euros, était censée être gratuite pour les usagers. EDF devait avancer le prix de l'appareil et les frais de la pose, et se rembourser ultérieurement grâce aux économies réalisées, notamment en n'ayant plus besoin d'envoyer des agents pour relever les consommations.

Oui, mais tout n'a pas été dit au début. EDF utilise une astuce: elle est censée ne

pas faire payer les clients mais, jusqu'en 2021, elle estime leur faire crédit sur les sommes qu'elle a elle-même empruntées (5,7 milliards d'euros en tout). Ce supposé crédit génère des intérêts et EDF entend bien que les usagers lui remboursent après 2021 ces prétendus intérêts. EDF fixe le taux d'intérêt à 4,6 %, alors qu'elle a elle-même emprunté en grande partie cette somme à la banque européenne d'investissement au taux de 0,77 %. La Cour des comptes

évalue donc à 506 millions d'euros ce qu'EDF devrait gagner dans cette opération, une somme que les clients devraient payer... après 2021.

Dans les hausses de tarifs à venir, bien malin qui pourra savoir à quoi elles correspondent exactement. EDF espère visiblement que dans ce fouillis les frais des compteurs Linky passeront au milieu du reste. En tout cas une nouvelle arnaque est en préparation.

André Victor

Tabac: vendeurs de drogue et fraudeurs

Le Comité national contre le tabagisme (CNCT) a annoncé vendredi 9 février avoir déposé une plainte pour mise en danger de la vie d'autrui, à l'encontre des filiales françaises des quatre grands cigarettiers mondiaux, Philip Morris, British American Tobacco, Japan Tobacco International et Imperial Brands (dont Seita est une filiale).

Il les accuse d'avoir triché sur les mesures des taux de goudron, de nicotine et de monoxyde de carbone inhalés par les fumeurs. Des micro-trous dans les filtres des cigarettes permettent de laisser passer de l'air

lors des mesures par les machines à fumer qui servent aux contrôles officiels, alors que les fumeurs bouchent ces trous avec leurs doigts et leurs lèvres lorsqu'ils fument dans des conditions réelles. Ils absorbent ainsi

entre deux et dix fois plus de goudron, et cinq fois plus de nicotine que les taux mesurés.

Ces micro-trous existent en fait depuis la fin des années 1950, lorsque la mesure des taux de goudron et de nicotine a commencé à être imposée aux États-Unis. Le professeur Yves Martinet, président du CNCT, déclare avoir aujourd'hui la certitude qu'ils ne servent qu'à fausser les tests. Et il ajoute: « On a affaire à des

salopards. Ils n'ont aucune morale. C'est le paradigme du capitalisme le plus pur. Ce sont des industries transnationales. Ils sont quatre et fonctionnent comme un petit cartel. Ils ne vendent qu'un produit, un produit qui est totalement inutile. On peut très bien vivre sans fumer. Et d'autre part, c'est un produit qui tue. Et pour arriver à vendre ce produit qui tue, il faut arriver à en faire une promotion d'enfer. »

Effectivement, ces

industriels gagnent des millions en vendant des produits mortels. Comme les industriels de l'automobile avec le diesel, ils se sont arrangés pour contourner la réglementation et les contrôles des États en mentant sur le taux de nicotine présent dans les cigarettes, pour continuer à rendre les fumeurs le plus dépendants possible d'une drogue qui tue chaque année au moins 73 000 personnes en France.

Hélène Comte

SNCF : un pas de plus vers la privatisation

Le 15 février, Spinetta, ex-PDG d'Air France-KLM, a remis son rapport sur « L'avenir du transport ferroviaire ». Ce rapport doit servir de base à un projet de loi, présenté en avril au Parlement.

Il aurait dû s'intituler « L'avenir du profit dans le transport ferroviaire » tant chacune de ses mesures est soumise au critère de rentabilité. La SNCF n'a jamais été un service public au sens où son but serait de répondre aux besoins en transports (usagers et marchandises) de la population. Mais depuis la fin des années 1990, sa réorganisation en vue de l'ouverture programmée à la concurrence n'a pas cessé. Aujourd'hui, le mouvement s'accélère. En préconisant la transformation de la SNCF en société anonyme, le gouvernement prépare la privatisation des secteurs du ferroviaire les plus rentables, pour mettre ainsi à la disposition des capitalistes, les infrastructures, le matériel et le personnel déjà formé. Autant dire que, pour les cheminots et les usagers, il s'agit d'un plan d'attaque en règle.

En raison de l'abandon de l'entretien et du renouvellement des voies pendant trente ans, une grande

partie du réseau est très dégradée, particulièrement sur le réseau secondaire. Les ralentissements permanents sur 5 500 km de voies, les retards, les accidents (mortels comme à Brétigny-sur-Orge en 2013 ou sur les passages à niveau) en témoignent. Le retard d'investissement est tel qu'il commence à toucher aussi les lignes les plus fréquentées et même certaines lignes à grande vitesse.

Fermez ces lignes que je ne saurais entretenir

Face à cette situation, la seule réponse envisagée par le rapport serait de supprimer purement et simplement les « petites lignes » (soit 9 200 km de voies) et mettre éventuellement en place un service d'autocars. L'intérêt principal serait que « l'économie liée à la fermeture des petites lignes pour le système s'élèverait donc a minima à 1,2 milliard d'euros annuels (500 millions



d'euros sur l'infrastructure et 700 millions sur l'exploitation des trains). » Une économie qui n'est pas du goût de tous les responsables de régions, qui n'ont rien contre la concurrence et les attaques contre les cheminots mais ne souhaitent pas se mettre à dos les usagers de leur secteur qui seraient privés soudain de chemin de fer. C'est ainsi qu'un Xavier Bertrand, président de la région Hauts-de-France, peut protester à la radio et demander au gouvernement de financer le maintien des petites lignes.

Attaque contre les travailleurs du rail

La hausse des prix, l'amputation de 20% du réseau ferroviaire, voilà l'avenir proposé par l'émissaire du gouvernement aux usagers du train. Quant aux travailleurs du rail, leur situation

ne peut que s'aggraver si l'on suit les préconisations du rapport. Là encore, il ne s'agit pas tant de mesures nouvelles que d'une dégradation générale de la situation. De plus en plus de travailleurs du secteur ferroviaire sont employés avec des contrats précaires, contrats privés d'intérim ou pas. De plus en plus d'entreprises sous-traitantes, filiales ou pas de la SNCF, interviennent dans le secteur et imposent à leurs employés des conditions de travail bien souvent indignes. Avec l'ouverture totale à la concurrence, cela ne peut qu'empirer. Mais le rapport Spinetta propose un pas de plus en préconisant la disparition du statut des cheminots, à commencer par les futurs embauchés.

En fait, le gouvernement veut qu'il soit possible de licencier les cheminots avec autant de facilité que

dans le privé, d'amputer leurs droits à la retraite et de poursuivre le blocage des salaires. La réforme annoncée se fixe l'objectif d'augmenter de 30% la productivité des cheminots au prix de l'intensification du travail et de la réduction des effectifs. Sans parler du projet de transfert des cheminots à des opérateurs privés, en même temps que le transfert du matériel, avec à la clé, en cas de refus, le licenciement!

Même si tous les serveurs de la bourgeoisie, dans le monde politique et les médias, ont applaudi le rapport Spinetta, ils ne cachent pas leur appréhension. Le souvenir de 1995 et de la défaite cuisante de Juppé face en particulier à la grève des cheminots continuent de les hanter. Parions qu'ils auront raison!

Christian Bernac

Trop de lignes

Dans sa frénésie à supprimer les lignes, Spinetta se méfie même des présidents de régions: « Les régions qui se sont vu confier le transport ferroviaire régional à partir de 1997, qui ont investi lourdement pour développer les services, peuvent difficilement accepter de fermer les petites lignes ». Il indique donc que « L'État doit envoyer un signal clair, en ne consacrant plus aucun crédit aux lignes dont l'intérêt

socio-économique n'est pas démontré » et récupérer ainsi immédiatement 800 millions d'euros... Pour les banquiers et les actionnaires.

Mais la véritable question est: quel est l'intérêt « socio-économique » du capitalisme, qui ferme les gares, les hôpitaux, les écoles, les usines pour enrichir une minorité de milliardaires?

**Bulletin
Lutte ouvrière SNCF**

Atelier TGV de Villeneuve : contre la fermeture annoncée

La direction SNCF a annoncé en janvier que la maintenance des rames TGV s'arrêterait d'ici deux ou trois ans sur le site de Villeneuve-Saint-Georges dans le Val-de-Marne (500 travailleurs) et serait transférée à l'autre site du même établissement, nommé Conflans, situé au sud de Paris. Pour ce qui concerne les travailleurs, cela reste dans le flou le plus complet.

Si la résignation dominait d'abord les réactions,

plusieurs travailleurs se sont ensuite retrouvés pour dire qu'il ne fallait pas se laisser faire et sont allés discuter avec des camarades des autres ateliers.

Un débrayage a été organisé à 10h, mardi 13 février, afin d'aller collectivement interpellier la direction. L'assemblée générale a réuni environ 170 cheminots, un succès réjouissant pour tous. « Comme quoi c'est possible! », disait un camarade, dont les collègues sont

rarement grévistes mais qui, cette fois, étaient présents et voulaient même partir en grève.

Un flot de questions et d'invectives s'est abattu sur les deux représentants de la direction rapidement descendus de leur bureau. Pendant trois heures les travailleurs, syndiqués ou non, rejoints par les militants de la CGT, de SUD et de l'UNSA, leur ont dit sur tous les tons leur façon de penser.

Quelques jours plus tard,

motivés par ce débrayage, une cinquantaine de travailleurs de Paris-Conflans (500 salariés) se sont également regroupés pour marquer leur opposition aux roulements inhumains (jour/nuit/nuit) que veut leur imposer la direction.

Mardi 20 février, après ces deux débrayages qui avaient encouragé tout le monde, le directeur du site de Villeneuve, de retour de vacances, s'est senti obligé de réunir les cheminots

pour leur donner des éclaircissements sur l'avenir du site. Il a clairement annoncé qu'après le transfert des activités à Conflans, entre 2018 et 2020, celui-ci fermera.

La fermeture est donc clairement annoncée, et il est tout aussi clair que ce n'est pas sur la direction qu'il faudra compter pour se défendre, mais sur les moyens que les travailleurs se donneront pour le faire.

Correspondant LO

Michelin : les promesses se dégonflent...

Quand Michelin a mis plus de 700 salariés à la porte de son usine de Joué-lès-Tours en 2013, le PDG du groupe avait promis, en guise de contrepartie, des investissements dans l'usine de La Roche-sur-Yon – le dernier site en France à produire des pneus pour poids lourds. Il était alors question d'une injection de 100 millions d'euros sur trois ans, et de la création d'une centaine d'emplois.

Il n'était pas question pour Michelin de faire ce cadeau gratuitement. En 2016, la direction du site de La Roche a conditionné ces créations d'emplois et ces investissements (entretiens revus à la baisse, à 56 millions d'euros) à la signature d'un accord de compétitivité. Celui-ci exigeait de nouveaux sacrifices de la part des travailleurs, en particulier le passage aux horaires en 4 fois 8, avec jusqu'à 16 dimanches travaillés par an. S'abritant derrière le résultat d'un référendum auquel les travailleurs avaient participé le couteau sous la gorge, la plupart des syndicats de l'usine avait signé ce prétendu pacte d'avenir.

Or Michelin a annoncé le vendredi 9 février la suspension pour au moins deux ans des belles promesses des années passées. L'usine de La Roche ne serait pas assez rentable pour

que cela vaille la peine d'y investir... Les nouvelles machines qui devaient être implantées dans l'usine de Vendée iraient en fait en Espagne et en Roumanie. Et des suppressions de postes sont désormais annoncées, chez les techniciens, la

maîtrise et les cadres.

Michelin, comme tous les grands patrons, est toujours prêt à promettre monts et merveilles pour toucher l'argent public – et ce ne sont pas les aides des régions ou de l'État qui ont manqué ces derniers temps. Mais sa parole ne vaut rien et ses mensonges sont étalés au grand jour. Et évidemment, les actionnaires de Michelin ne vont pas rendre l'argent volé à la collectivité!

Pendant ce temps-là, le PDG du groupe, Sénard, s'apprête à transmettre les clés à son successeur, et il

lui indique déjà la ligne à suivre: « Il faut responsabiliser les usines sur le service au client en leur faisant partager en temps réel la réalité de la volatilité des marchés. » En clair, cela signifiera exiger des ouvriers une flexibilité toujours plus grande pour leur faire partager cette « volatilité ».

Accepter des sacrifices au nom de la sauvegarde des emplois est à chaque fois un jeu de dupes. À La Roche-sur-Yon comme dans les dix autres usines Michelin du pays, les salariés devront s'en souvenir.

Correspondant LO



L'usine Michelin de La Roche-sur-Yon.

SoLocal : actionnaires et créanciers vautours

Face à l'annonce de plus de 1000 suppressions d'emplois sur 4 500 et la fermeture de 15 agences régionales sur 19, l'intersyndicale de SoLocal, a appelé à la grève le 23 février.

Ce groupe, héritier des Pages jaunes de l'annuaire téléphonique auxquelles il a greffé d'autres applications sur Internet comme Mappy, est sous la coupe d'actionnaires et de créanciers particulièrement voraces.

SoLocal se présente comme un champion de l'économie numérique, mais

sa marque de fabrique est d'être au cœur de la spéculation financière.

L'affaire remonte à 2004. France Télécom, dont la privatisation avait commencé sept ans plus tôt, continuait à être détentrice de l'annuaire téléphonique, avec ses pages jaunes, comme du temps où elle était un

établissement public. Endettée à la suite de la spéculation sur la bulle Internet, France Télécom mit en Bourse sa filiale Pages jaunes et, deux ans plus tard, elle vendait 54% des actions qu'elle détenait encore à la banque d'affaires Goldman Sachs et au fonds d'investissement KKR pour une somme faramineuse... dont les repreneurs ne payèrent presque rien. Ils se contentèrent d'apporter 300 millions d'euros alors que le reste, soit 3,2 milliards, était à la charge de la société éditrice des Pages jaunes, obligée de s'endetter lourdement pour payer son propre rachat. Ce fut à l'époque la plus grosse opération spéculative réalisée en France en utilisant la technique à effet de levier, dite LBO.

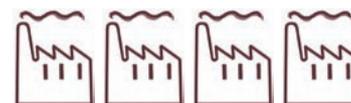
Depuis 2004, actionnaires et créanciers ont reçu cinq milliards d'euros sous forme de dividendes, de frais financiers et de remboursements de dettes. La dette de l'entreprise est devenue elle-même objet de

spéculation entre banques et fonds d'investissement. En décembre 2013, les Pages jaunes, devenues SoLocal, étaient au bord de la cessation de paiement, ce qui permit à deux fonds d'investissement, qui étaient ses créanciers, d'entrer à son capital à des conditions très favorables pour eux. Il s'en est suivi plusieurs années de conflits avec une partie des actionnaires.

Un accord vient d'être conclu pour distribuer le tiers des actions de la société à ses créanciers en échange d'une réduction de la dette qui fait remonter les bénéfices et le cours de l'action en Bourse... et en faisant payer le tout aux travailleurs!

Le 13 février, SoLocal a annoncé un bénéfice de 336 millions d'euros pour 2017 en progression de 500%, une façon de fêter les licenciements annoncés la veille. De quoi donner la rage aux travailleurs, qui ne veulent pas se laisser plumer.

Jean Sanday



Dans nos bulletins d'entreprise

Cost killers

D'après la presse, l'École des hautes études en santé publique (EHESP), d'où sortent nos directeurs, forme des « cost killers », des « chasseurs de coûts ». On leur apprend à faire des économies sur tout... et même à tenir tête aux manifestants, à travers des jeux de rôle.

La seule chose que l'école ne peut pas leur apprendre, c'est à faire le boulot à notre place. Parce que ce ne sont pas des clowneries qui font tourner l'hôpital, c'est notre travail.

Centre hospitalier – Beauvais

Arnaque organisée

À certains d'entre nous qui sommes en intérim depuis plusieurs mois, les chefs viennent de proposer de rester... en contrat pro! MCA se soucie soudainement de notre formation? Ou de nous faire faire le même travail en nous payant moins!

Renault MCA – Maubeuge

Question d'arithmétique

Le patron de Nestlé a perçu près de 8 millions d'euros en 2017, soit 670 000 euros par mois, 300 fois nos propres salaires.

Vu que chacun d'entre nous est 300 fois plus utile que ce monsieur, combien devrions-nous toucher?

Nestlé – Beauvais

À travail égal, salaire égal

Chez Epigo (Brioche Dorée, Starbucks, Exki, Yosushi, Prêt à manger, etc.) depuis le rachat, on peut avoir des payes différentes pour un même poste selon qu'on vient de SSP, Elior, ou qu'on a été recruté récemment. Et les différences sont importantes: 100 à 150 euros par mois, plus les primes, les dimanches, etc. Il y a ceux qui vendent les brioches et les patrons qui touchent la galette.

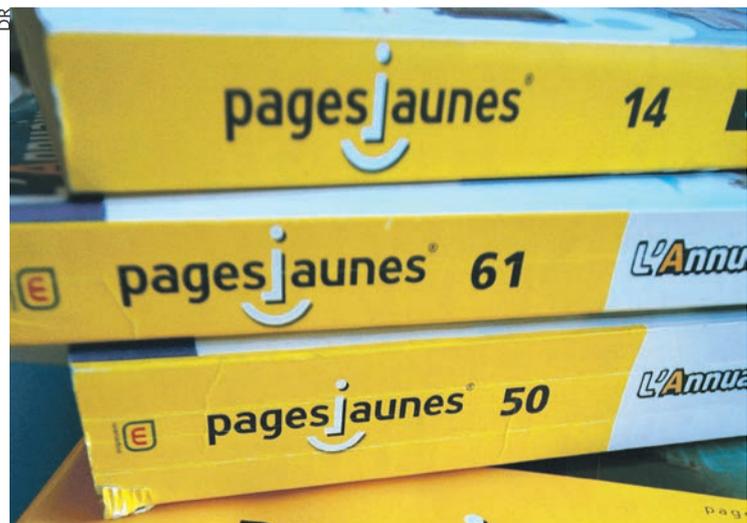
Aéroport Roissy – CDG

Loi du compte

19 euros net par mois: voilà l'augmentation générale que PSA ose annoncer, après cinq ans de blocage des salaires. Et cela alors qu'elle va annoncer des résultats historiques pour la troisième année consécutive.

Il y a de l'argent dans les caisses, c'est tout à fait normal qu'on demande notre dû, car leurs profits, c'est nous qui les produisons.

PSA – Saint-Ouen



Les Pages jaunes, qui appartiennent à SoLocal.

Renault : les travailleurs créent les richesses... les actionnaires empochent

« 2017 a été une nouvelle année record pour le groupe Renault », a déclaré vendredi 16 février le PDG de Renault, Carlos Ghosn, en présentant les résultats financiers. Le groupe Renault, avec Nissan, a fait un bénéfice net de 5,2 milliards d'euros en 2017, à comparer aux 3,5 milliards d'euros de 2016.

Ces richesses sont créées par des dizaines de milliers de travailleurs dans le monde, dont le nombre diminue en même temps que les profits augmentent.

Dans les usines du seul groupe Renault, les directions ont sabré dans les effectifs: en Russie par exemple, l'usine AvtoVaz de Togliatti comptait en 2008 plus de 100 000 travailleurs. Ils ne sont plus que 46 000 à l'heure actuelle, et Renault voudrait arriver à 30 000.

C'est une véritable régression des conditions de travail pour tous les travailleurs du groupe, dans les sites de production et les bureaux d'études. Le nombre d'embauches est largement inférieur à celui des emplois supprimés: en France, entre 2013 et 2016, plus de 8 000 emplois l'ont été. Renault a augmenté les cadences et accentué la flexibilité. Les licenciements et les ruptures conventionnelles augmentent. Le recours aux prestataires et à l'emploi précaire est constant: rien

qu'en France, on compte 9 000 intérimaires, qui sont majoritaires sur les chaînes de montage.

Le jour de l'annonce des bénéfices, Renault annonçait aussi la prime d'intéressement qui sera versée en mars et qui, elle, ne bat pas de record. Même en légère augmentation, elle est inférieure à celle de 2016 qui bénéficiait d'un bonus exceptionnel. Et surtout, comme toujours, les travailleurs

intérimaires et prestataires n'y ont pas droit.

De toute façon, la prime ne remplace pas une vraie augmentation des salaires. Or, de ce côté, c'est le niveau zéro depuis 2013. Cette année, la direction de Renault a annoncé 1% d'augmentation générale. En revanche, les actionnaires ne sont pas oubliés: le dividende passe de 3,15 euros par action en 2016

à 3,55 euros en 2017. Soit une augmentation de 12%.

La semaine de l'annonce des résultats, des travailleurs ont protesté par des arrêts de travail contre cette politique. Les milliards d'euros ont été créés par les travailleurs, il n'y a pas de raison qu'une poignée d'actionnaires accaparent ainsi le fruit de leur travail.

Correspondant LO



À l'usine de Cléon

À l'annonce de la très bonne santé de Renault et du recul de la prime d'intéressement, les travailleurs de la Fonderie de l'usine de Cléon, en Seine-Maritime, ont cessé le travail dans toutes les équipes et se sont réunis.

Devant les travailleurs

en colère, la direction avait toutes les peines du monde à donner une explication compréhensible. Pourquoi les actionnaires de Renault peuvent-ils gagner autant d'argent alors que les salariés devraient continuer à se serrer la ceinture?

Correspondant LO

Pauvre patron

Carlos Ghosn, PDG de Renault, a dû accepter de baisser son salaire de 30% pour garder son poste.

Il lui restera tout de même les dividendes de ses actions, en hausse de 12,7% cette année, soit 1,9 million d'euros et quelques

à-côtés: la présidence du conseil d'administration de Nissan, qui lui a rapporté 9 millions d'euros, et celle plus récente de Mitsubishi, dont le montant n'est pas public.

De quoi survivre, en tout cas!

Continental : l'appétit sans bornes d'un géant capitaliste

L'action du groupe Continental AG ne cesse de grimper depuis des mois. Son prix a été multiplié par plus de dix en quelques années. Le groupe Continental AG est devenu l'une des entreprises les plus profitables d'Allemagne et d'Europe, ce qui ne l'empêche pas d'annoncer une restructuration financière du groupe.

L'histoire du groupe, ces dix dernières années, est bien représentative du comportement des capitalistes aujourd'hui. En juillet 2008, la famille Schaeffler, propriétaire du groupe du même nom, se lance dans le rachat de Continental, plus de dix fois plus gros que son propre groupe. C'est un rachat dit hostile, par l'intermédiaire d'un mécanisme financier, le LBO, qui permet à l'acheteur de ne pas mettre un centime dans son achat. Celui-ci est pris en charge par les banques, et l'heureux nouveau propriétaire rembourse son emprunt... en se payant sur la trésorerie de l'entreprise dont il a pris le contrôle. La crise financière de septembre 2008 ayant fait s'effondrer le cours de l'action, Continental a fait

procéder à une série de fermetures d'usines en France, en Allemagne et en Tunisie, et à des attaques sur les salaires et les conditions de travail, pour montrer aux actionnaires et aux banques que cette guerre aux salariés allait être prometteuse de profits.

Les seuls obstacles ont été les réactions et la lutte des travailleurs à l'usine de Clairoux, ainsi que leur résistance dans une série d'usines en France et en Allemagne. Mais la famille Schaeffler a pu sans problème rembourser ses emprunts avec l'argent gagné sur le dos des salariés. L'entreprise, dont le prix d'achat était de 11 milliards en 2008, est valorisée aujourd'hui à 47 milliards, et pourrait être revendue beaucoup plus. La famille Schaeffler est devenue une des premières fortunes d'Allemagne.

Dire que les milliards coulent à flots chez Continental est un euphémisme. Chaque année, les dividendes versés aux actionnaires augmentent de 15 à plus de 50%. Le taux de rentabilité de la branche pneumatique est la plus élevée de toute cette industrie dans le monde, flirtant avec les 20%. Comme l'a dit la presse allemande: « Cela égale la rentabilité de l'industrie du luxe. »

Le PDG a annoncé dernièrement qu'il avait encore 6 milliards d'euros d'argent frais sous le coude pour faire main basse sur une ou

plusieurs sociétés, comme le groupe l'a déjà fait ces dernières années.

Le PDG vient aussi d'annoncer qu'il envisageait une restructuration générale du groupe, pour pouvoir augmenter les dividendes des actionnaires en créant des actions spécifiques pour la division pneumatique, qui est la plus profitable. Le PDG a confié à une des plus grandes banques d'affaire du monde, JP Morgan, le soin de procéder à cette restructuration financière.

Les actionnaires vont pouvoir se frotter les mains. Mais pour les salariés, l'heure est aux restrictions, aux emplois précaires, à la mise en danger des salariés par manque de sécurité. C'est le cas dans les usines de France comme dans celles d'Allemagne ou d'ailleurs. Ces salariés ont tout intérêt à se faire entendre. Car, au bout du compte, ce sont ces dizaines de milliers de travailleurs qui produisent tout et ont le pouvoir de mettre à la raison leurs patrons.

Correspondant LO



Lors d'une manifestation en 2009.

La Poste – Rennes : la grève continue et se renforce

Après six semaines de grève, les postiers de Rennes-Crimée refusent toujours que la direction supprime six tournées et allonge la journée de travail.

Leur détermination a réussi à entraîner des facteurs des bureaux du Colombier et du Gast à les rejoindre. Ils savent tous que si les facteurs de Crimée réussissent à faire reculer la direction, il sera plus difficile à celle-ci d'imposer des projets similaires aux autres centres de distribution de Rennes.

Malgré la durée de la grève, malgré l'élargissement de celle-ci, les responsables de La Poste font la sourde oreille. Le 15 février, ils ont même fait appel aux forces de police pour déloger les grévistes de l'entrée du Colombier. Mais la direction n'arrive pas à assurer la distribution du courrier en utilisant des cadres. Il y aurait dans certains quartiers des retards de plusieurs semaines.

Le lundi 12 février, elle a donc proposé de discuter avec les syndicats en les

recevant un par un. L'assemblée générale a refusé cette méthode dès lors que les grévistes décident démocratiquement de tout ce qui concerne la grève. Il n'est pas question pour eux de n'être pas partie prenante des discussions concernant leurs revendications.

La visite à la PIC (plateforme industrielle courrier) de Rennes, où ils ont distribué un tract signé «le collectif des facteurs en grève», les visites à plusieurs bureaux du département, les confortent dans leur lutte car c'est toujours l'occasion d'échanges fructueux, de prises de contacts utiles pour la suite.

Mardi 20 février, à l'initiative de la CGT et de SUD, un rassemblement de soutien aux postiers en grève était organisé devant la direction de La Poste. Près de 200 personnes y ont participé. Les grévistes y ont

retrouvé des salariés de plusieurs bureaux de poste des environs de Rennes qu'ils avaient visités.

Avant la fin du rassemblement, le directeur des bureaux de Rennes, accompagné d'un facilitateur, a proposé une rencontre à la CGT et à Sud. Le collectif des grévistes a formé une délégation pour accompagner les deux syndicats. Arrivés dans la salle, ils ont constaté que la direction avait convoqué d'autres syndicats n'ayant jamais participé au soutien aux grévistes ! La délégation des grévistes a refusé qu'ils soient partie prenante des discussions.

Celles-ci ont vite tourné court car la direction n'a mis en avant qu'un éventuel volontariat pour accepter les changements d'horaires, cherchant ainsi à diviser les grévistes entre eux.

La délégation a donc quitté la salle pour rejoindre l'ensemble des grévistes, qui ont voté la reconduction du mouvement.

Correspondant LO



Dieppe : deux travailleurs tués et une usine détruite

Samedi 17 février, deux travailleurs ont trouvé la mort à Dieppe, en Seine-Maritime. Employés par un sous-traitant, ils intervenaient pour une opération de maintenance sur une installation au sein de l'usine Saipol.

Au stade actuel, les circonstances et les causes directes de l'explosion et de l'incendie qui leur a coûté la vie ne sont pas encore connues.

Cette usine produit de l'huile de colza et de la nourriture pour bétail à partir des sous-produits. Une étape de la production implique, après pressage des graines, l'extraction de l'huile résiduelle avec un solvant, l'hexane. Cet hydrocarbure, très inflammable, a fait exploser une cuve et a incendié l'usine.

Saipol fait partie du

groupe Avril, un géant de l'agroalimentaire. Cette firme est le premier producteur français d'œufs (marque Matines), d'huile (Lesieur, Puget) et de nourriture animale. Employant 7 200 personnes, cette holding financière a fait un chiffre d'affaires de six milliards d'euros en 2016. Elle fut présidée de 2000 à 2017 par Xavier Beulin, capitaliste de l'agroalimentaire, ex-président de la FNSEA, mort en février 2017. Anne Lauvergeon (ex-Areva) fait partie du conseil d'administration.

Autant dire qu'Avril a les reins assez solides pour qu'au drame humain qui frappe deux familles ne s'ajoute pas un drame social touchant les 38 salariés dont l'usine est aujourd'hui détruite.

Correspondant LO

RATP : l'irresponsabilité de la direction face à l'amiante

À l'atelier de maintenance de la Régie autonome des transports parisiens, à Fontenay-sous-Bois dans le Val-de-Marne, des travailleurs ont une nouvelle fois usiné des pièces dont la peinture contenait de l'amiante. Suite à des soupçons de l'un d'entre eux, des analyses ont été faites. Jeudi 15 février, la présence d'amiante étant confirmée, la direction n'a fermé que la zone où la contamination avait eu lieu. Pourtant les fibres d'amiante se répandent partout. Mais elle expliquait qu'elle contrôlait la situation et demandait à chacun de reprendre son poste.

Cela créant une certaine émotion, l'ensemble des salariés se réunissaient. Un certain nombre n'acceptaient pas la légèreté de la direction quant à la contamination possible. Une majorité de salariés décida de se mettre à l'abri en sortant,

demandant à la direction de s'expliquer. Les travailleurs dénonçaient la répétition de ces situations où, sans le savoir, ils travaillent sur des éléments amiantés, ce qui prouve qu'il ne s'agit pas d'une simple erreur mais de négligences graves. Ils soulignaient le manque de formation, le chantage à l'avancement pour que tout soit fait à la va-vite, sans précaution. Cela conduit à la contamination possible de jeunes, embauchés bien après l'interdiction de ce poison à la RATP.

Lundi 20 février après-midi, la direction a voulu faire reprendre le travail bien que les résultats d'analyses ne soient pas tous connus et sans qu'aucune mesure soit prise pour que cette situation ne se reproduise pas. Sa tentative a fait long feu.

Correspondant LO



La manifestation du 20 février.

Arisse – Rosny-sur-Seine : travailleurs handicapés licenciés

L'association Actions et ressources pour l'insertion sociale par le soin et l'éducation (Arisse) accueille des enfants et adolescents déficients mentaux et gère 37 établissements médico-sociaux en Île-de-France. Elle travaille sur un accès à une autonomie plus grande pour ces personnes afin qu'elles puissent s'insérer pleinement dans la vie ordinaire. Étant une association de loi 1901 à but non lucratif, elle ne dépend financièrement que d'un budget public de la Sécurité sociale, délivré par l'Agence régionale de la santé (ARS).

Sa structure située à Rosny-sur-Seine accueille

33 jeunes autistes, pris en charge au total par 44 salariés. Depuis le 2 janvier, la direction de cette structure de l'Arisse a choisi de passer par une nouvelle entreprise sous-traitante pour le nettoyage alors qu'il était effectué jusque-là par huit travailleurs handicapés rattachés à l'ESAT de la Mauldre, une entreprise du secteur protégé en faveur de l'insertion professionnelle pour des travailleurs handicapés. Ces travailleurs, côtoyant au quotidien ceux de l'Arisse, étaient de fait des collègues depuis six ans et étaient considérés comme tels.

Entre l'annonce de fin de service et le départ, la

direction a laissé trois jours aux salariés pour accepter ce changement, qui leur est resté en travers de la gorge. Ces travailleurs se retrouvent maintenant complètement exclus de la société, tant comme personnes en situation de handicap que comme travailleurs sans emploi.

La direction n'a pas mis de gants pour expliquer que la raison première était budgétaire. Voilà comment, dans cette association reconnue d'utilité publique, comme dans les Ehpad et les hôpitaux, ces questions priment sur le service et le sort des travailleurs.

Correspondant LO

Métropole et ville de Tours : les grévistes fiers de leur action

Jeudi 15 février, après une semaine de grève et d'actions diverses, les grévistes de Tours Métropole et de la ville de Tours ont voté la reprise du travail pour le lendemain.

Depuis plusieurs années, des agents ont été transférés de leur commune d'origine vers Tours Métropole, avec bien des disparités quant aux congés et aux primes. Par souci d'« harmonisation », la direction de la métropole avait annoncé qu'il n'y aurait désormais plus de congés d'ancienneté du tout ! Pour les anciens de Tours, les plus nombreux, cela voulait dire jusqu'à cinq jours de congés en moins.

Le 1^{er} février, lors d'un rassemblement de 800 personnes en heure d'information syndicale, la grève

avait été décidée à partir du 8 février. Elle a donc duré une semaine, pendant laquelle tous les jours, malgré la neige et le froid, 200 à 300 grévistes se sont retrouvés pour faire le point, discuter de la suite et participer aux actions. Le matin à 5 h 30, plusieurs dizaines d'entre eux ont fait des piquets de grève à l'entrée des différents dépôts de la collecte des ordures ménagères. Ensuite ils se répartissaient entre le service de la propriété urbaine et celui des égoutiers.

Lundi 12 février, ils

sont allés devant le siège de Citya, 3^e réseau français immobilier, dont le propriétaire, Philippe Briand, est en même temps président de Tours Métropole. Briand est classé par le magazine *Challenges* comme faisant partie des plus grandes fortunes de France. Que ce soit justement ce propriétaire d'une grande fortune qui veuille s'en prendre à leurs congés était ressenti comme une provocation de plus par ces travailleurs, dont les salaires, pour la majorité, sont au niveau du smic ou à peine au-dessus.

Au bout d'une semaine, la direction a reculé : tous les agents de la métropole ont droit désormais aux cinq jours d'ancienneté. Les



agents des 22 communes qui, dans l'avenir, seront transférés à la métropole y auront droit aussi. Une ombre au tableau cependant, ces acquis ne s'appliqueront pas aux nouveaux embauchés.

Pour aller plus loin, obtenir que les nouvelles recrues aient les mêmes avantages, il aurait fallu être plus nombreux, et les travailleurs ont donc décidé de suspendre la grève.

Avec ce mouvement, la

résignation a fait place à la conviction qu'ensemble on a les moyens de se défendre. La reprise s'est faite avec fierté pour la lutte menée, sentiment symbolisé par le poing levé des rippers partant faire la première collecte d'après grève, dans une agglomération qui commençait à s'apercevoir que, sans leur travail, les ordures débordent vite le cadre qu'on leur assigne!

Correspondant LO

Finances publiques – Val-d'Oise : la direction n'en a pas fini avec le mécontentement

Jeudi 15 février, environ 80 employés des Finances publiques, venant de plusieurs sites du Val-d'Oise, se sont rassemblés devant la préfecture de Cergy pendant leur pause de midi. La direction départementale a provoqué leur mécontentement en annonçant, il y a trois mois, de nouvelles relocalisations de services

entre Garges-lès-Gonesse, Saint-Leu-la-Forêt, Ermont et Cergy.

À l'horizon de septembre 2018, ces projets de la direction mettent les agents devant le choix de suivre leur service transféré ou de rester sur leur site mais en changeant d'activité, ce qui est loin d'être simple.

En décembre dernier, une première action avait été suivie par une cinquantaine d'employés, qui avaient envahi la salle du comité technique local. La direction avait alors dû s'expliquer devant eux, mais n'avait convaincu personne. En janvier, une centaine d'agents lui avaient adressé une motion

dans laquelle ils posaient des questions pratiques, sans obtenir de réponses satisfaisantes.

Lors du rassemblement du 15 février, de nouveaux employés, que l'on n'avait pas encore vus dans les actions, ont répondu à l'appel. Les participants ont la certitude qu'aucun service n'est à l'abri des

restructurations, comme dans tous les secteurs où l'État et le patronat ont décidé de réduire les moyens. Ils se sont donc donné rendez-vous le jeudi 8 mars pour discuter de la suite. La direction aurait bien voulu éteindre la contestation ; manifestation, elle n'a pas réussi son coup.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal février 2018.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte Ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière, En les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Grèce : le racket de Novartis

Le groupe pharmaceutique suisse Novartis est accusé d'avoir distribué des pots-de-vin à des médecins, des fonctionnaires et des politiciens grecs pour commercialiser ses produits.

La création d'une commission d'enquête préliminaire devait être soumise au vote de l'Assemblée le 21 février pour décider d'un éventuel renvoi devant les tribunaux de huit ex-ministres et de deux ex-Premiers ministres du parti de droite (La Nouvelle démocratie) ou du Pasok (parti socialiste).

Tous les mis en cause protestent de leur innocence et parlent de conspiration, de complot politique. Mais des témoignages sont là. Les responsables de Novartis en Grèce auraient distribué 50 millions d'euros de pots-de-vin à des responsables politiques dont 40 millions pour des commandes de vaccins en 2008. Les prix des médicaments étaient surévalués, les commandes gonflées, et les médicaments n'arrivaient

pas dans les hôpitaux auxquels ils étaient destinés. Les pratiques de Novartis auraient coûté trois milliards d'euros à l'État grec.

La firme suisse affirme qu'elle coopère avec le gouvernement grec et qu'elle prendra les mesures qui s'imposent. Mais ce n'est pas la première fois qu'elle est traînée en justice : depuis 2015 elle a dû verser plus de 460 millions de dollars d'amendes aux États-Unis, en Turquie, en Corée du Sud pour corruption de fonctionnaires et de professionnels de santé.

Elle n'est pas seule de son espèce. Le Premier ministre grec, Tsipras, estime qu'au-delà du scandale Novartis, la fraude liée à la surfacturation des médicaments aurait fait perdre à l'État 23 milliards d'euros entre

2000 et 2010, l'équivalent d'un « mémorandum », un de ces plans d'austérité imposés à la Grèce par les créanciers européens.

Ces milliards perdus, c'est la population grecque qui en a subi les conséquences, comme elle paye la dette depuis 2010. Le système de santé se délabre, dans les hôpitaux on manque de personnel, de matériel, de médicaments. De très nombreux Grecs au revenu modeste ne peuvent se soigner, en raison du prix des médicaments et faute de couverture sociale. En 2015, Médecins du monde estimait que trois millions de travailleurs, presque le tiers de la population, étaient exclus du système de soins.

Entre les créanciers européens et leurs trusts, d'un côté, et les affairistes et politiciens locaux, de l'autre, la population grecque n'aura pas manqué de sangsues.

Sylvie Maréchal

Aliments contaminés : le mildiou capitaliste

En compilant les rapports des organismes officiels, l'association Générations Futures a montré que la plupart des fruits et légumes proposés à la vente contiennent des résidus de pesticides.

Il n'y a pas de quoi étonner. On ne voit pas en effet comment, dans l'état actuel de l'agriculture, on pourrait produire la quantité de végétaux mis sur le marché sans utiliser de pesticides, c'est-à-dire de produits les protégeant des maladies et des insectes. On ne voit pas non plus comment ces pesticides pourraient disparaître entre le champ, ou la serre, et le supermarché.

La population avale donc des pesticides, en quantités inconnues, aux effets non

étudiés, en les mélangeant sans le savoir, et elle le fait du berceau à la tombe. Il serait évidemment indispensable de se pencher sérieusement sur les risques encourus... mais à qui faire confiance pour mener cette étude ?

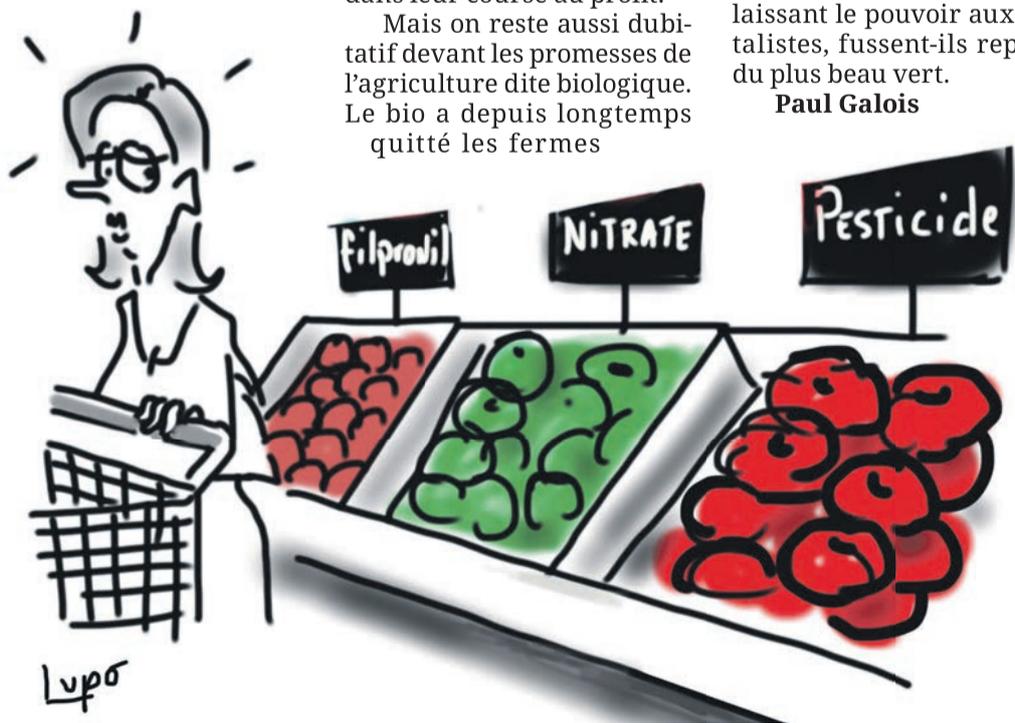
Il n'y a évidemment aucune raison de croire les capitalistes de l'agriculture et de la chimie lorsqu'ils prétendent qu'il suffit de bien laver leurs salades. De la vache folle au lait contaminé, ils ont suffisamment démontré qu'ils étaient prêts à sacrifier la santé publique dans leur course au profit.

Mais on reste aussi dubitatif devant les promesses de l'agriculture dite biologique. Le bio a depuis longtemps quitté les fermes

du Larzac pour devenir une façon comme une autre de faire du profit. Les mêmes causes créant les mêmes mensonges, on trouve aussi des résidus de pesticides sur des légumes bio. Quant à ceux qui ne peuvent pas se payer de légumes bio, voire même pas se payer de légumes frais, ils n'ont que le droit d'assister aux débats en mangeant des pâtes... elles-mêmes produites à partir de céréales probablement traitées aux pesticides.

Et, surtout, la vraie question est : comment faire pour nourrir sept milliards d'êtres humains correctement et durablement, sans nuire à leur santé ni à celle de la planète ? En tout cas ce ne sera certainement pas en laissant le pouvoir aux capitalistes, fussent-ils repeints du plus beau vert.

Paul Galois



Mortalité infantile : un bilan catastrophique

7 000 nourrissons de moins d'un mois meurent chaque jour dans le monde. D'après l'Unicef, 80 % de ces décès pourraient être évités. Il faudrait pour cela du personnel qualifié, médecins, sages-femmes, mais aussi un accès à l'eau potable ou à des désinfectants.

Les écarts de mortalité sont énormes selon la richesse des pays et à l'intérieur des frontières, en fonction du niveau de vie. Au Pakistan, un nouveau-né sur 22 meurt avant l'âge d'un mois, alors que c'est moins d'un pour 1 000 au Japon. Malgré leur richesse et les moyens techniques dont ils disposent, les États-Unis ont un taux de mortalité infantile de quatre pour 1 000, loin derrière le Japon.

La situation est catastrophique dans tous les pays en guerre, mais aussi dans les pays pauvres. En Centrafrique par exemple, la pénurie de médecins est criante,

il y a un médecin généraliste pour 33 000 habitants, cinq pédiatres et 300 sages-femmes pour 4,5 millions d'habitants. Les coûts des soins sont inaccessibles à la majorité de la population. Faute d'argent, des femmes sur le point d'accoucher doivent se rendre à pied dans des maternités mal équipées, éloignées de plusieurs kilomètres des zones rurales où elles vivent.

Les conditions de pauvreté dans lesquelles sont maintenus certains pays sont évidemment la cause de ces décès. Cela accuse toute une société.

Inès Rabah

Communisme : les mots pour le dire

En étudiant les langues utilisées par des villageois du nord de la Malaisie des linguistes suédois en ont découvert une qui n'est pas encore répertoriée.

Cette langue est l'écho de la société qui l'a vue naître. La différence entre les sexes y est peu marquée, il n'y a pas de mot pour désigner la violence, la propriété, la loi, le tribunal. Il n'y pas non plus de verbes équivalents à voler, acheter ou vendre. En revanche le vocabulaire exprimant les multiples façons d'échanger et de partager est très étendu.

Ce village, ou plus exactement la partie de ce village qui pratique cette langue, porte donc encore la trace de la communauté primitive, du communisme des débuts de l'humanité. Cette forme de société, qui dura des centaines de milliers d'années et vit les premiers accomplissements de

notre espèce, fut dépassée par d'autres formes d'organisations sociales entraînant l'apparition de l'État et de la propriété privée, rendue possible, il y a quelques millénaires, par les progrès de la productivité. Depuis, l'oppression, le vol, l'exploitation, la violence et le mensonge se sont introduits dans les rapports humains, et avec eux les mots pour les nommer.

Il reste à espérer que les 260 villageois qui pratiquent encore cette belle langue des ancêtres la maintiennent vivante suffisamment longtemps. Elle pourra ainsi servir dans une société débarrassée de la loi du profit.

P. G.

Lisez *Lutte de classe*

revue mensuelle de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 189

- Iran : le régime contesté par une révolte populaire
- Catalogne : la crise politique et ses racines
- Le scandale des maisons de retraite
- Arabie saoudite : les ambitions régionales d'un pilier de l'impérialisme
- Afrique du Sud : l'État capitaliste accaparé... par les capitalistes

Prix : 2,50 euros – Envoi contre 5 timbres à 0,80 euro